
ESSO S.A.F. RAPPORT ANNUEL 1980

RAPPORT ANNUEL 1980

30 avril 1981



société anonyme française
au capital de 595 898 000 F
6, avenue André Prothin
Courbevoie (Hauts-de-Seine)

adresse postale :
Cedex 2
92093 Paris La Défense

documents présentés
à l'assemblée générale ordinaire
du 18 juin 1981
communiqués
au comité central d'entreprise
les 11 et 12 juin 1981.

REPÈRES ESSO 1980

coût moyen tonne importée :
+ 72 %

baisse du volume des ventes
− 7 %

production de pétrole brut d'Esso REP :
+ 21 %

Esso REP
doublement des dépenses d'exploration-développement : 298 MF

recrutement :
169 personnes Esso S.A.F.
42 personnes Esso REP

économies d'énergie en raffinerie:
365 000 tonnes de fuel (base 1973)

Esso S.A.F.
maintien d'investissements élevés:
514 MF

résultat net consolidé : 337 MF

impôts sur les bénéfices : 407 MF

dividende :
238 MF

SOMMAIRE

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

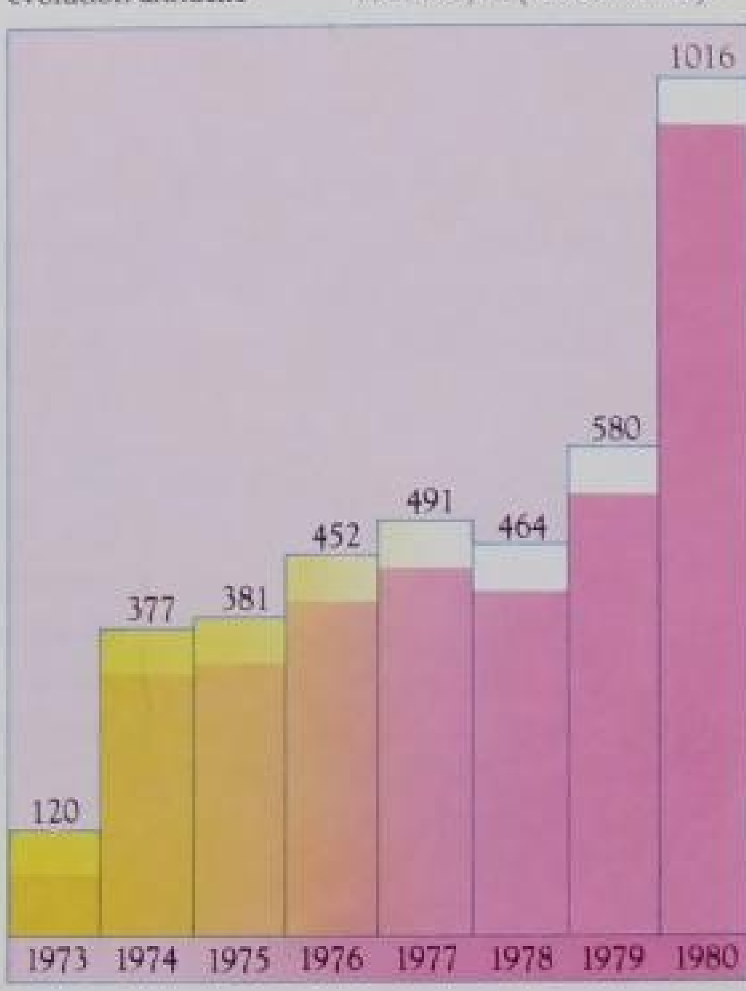
L'activité de votre société s'est déroulée en 1980 dans un environnement international à nouveau profondément perturbé par les fortes augmentations du prix du pétrole brut et l'instabilité politique de certains pays du Moyen-Orient.

Sur le marché français, l'une des conséquences de ces changements brutaux a été la baisse de la demande, qui a rendu difficile la situation des sociétés de raffinage et de distribution. Celle-ci a été encore aggravée par la façon dont les prix ont été réglementés par les pouvoirs publics.

La politique pétrolière française ne semble pas cohérente dans ce domaine dans la mesure où les prix des principaux produits pétroliers restent fixés à un niveau trop bas pour permettre la mise en œuvre par les sociétés de cette politique, qui comporte la nécessité d'investissements importants. Ce manque de cohérence est d'autant plus regrettable que la politique énergétique des pouvoirs publics comporte par ailleurs de nombreux aspects positifs.

Malgré le coût d'approvisionnement relativement favorable dont bénéficie votre société en distillant pour l'essentiel du pétrole brut provenant d'Arabie Séoudite, les résultats financiers des activités de raffinage et de distribution d'Esso S.A.F. demeurent très insuffisants. Si la contrainte que supporte la profession pétrolière n'était rapidement levée, l'industrie française du raffinage – et par voie de conséquence, l'ensemble de l'économie française – souffrirait dans un proche avenir de ne pouvoir effectuer les investissements rendus nécessaires par les changements structurels affectant la demande de produits pétroliers.

Coût moyen du pétrole brut importé en France



Forte augmentation du prix du pétrole brut, baisse de la consommation des produits pétroliers sont les faits marquants de l'année 1980.

L'industrie pétrolière a subi à plein, en 1980, les conséquences des hausses intervenues à la fin de l'année 1979 et au cours de l'année 1980. Ainsi, le prix du baril de pétrole brut arabe léger en provenance d'Arabie Séoudite a progressé de $ 12.7 en décembre 1978 à $ 32 fin 1980, soit une hausse de 152 %. Le prix de la tonne de pétrole brut importé en France est passé de F 464 en moyenne en 1978 à F 1 016 en 1980, et a atteint F 1 356 en mars 1981.

Les hausses brutales du prix du pétrole brut, beaucoup plus importantes en valeur absolue que celles intervenues lors du premier choc pétrolier, ont eu un effet dépressif sur la demande en incitant les consommateurs et les industriels à modifier leurs comportements. Par ailleurs, les efforts déployés tant par les gouvernements que par les fournisseurs d'énergie – et en particulier par les groupes pétroliers – pour encourager les économies d'énergie et la diversification des ressources, ont également fait sentir leurs effets. Ainsi, malgré une légère croissance économique, la consommation mondiale de pétrole brut a baissé de 5 % en 1980. En France, alors que la production intérieure brute s'est accrue de 1,8 %, la consommation totale d'énergie a diminué de 1,4 %, et celle des produits pétroliers de 7,0 %.



Faisant exception à la libération généralisée, les prix français des principaux produits pétroliers ont continué d'être fixés par les pouvoirs publics en 1980. Or, les six augmentations de l'année n'ont répercuté qu'insuffisamment et avec retard les hausses du prix du pétrole brut et celles consécutives aux fluctuations du dollar. Le maintien de prix hors taxes plus bas, en moyenne, en France, que dans les autres pays européens s'est traduit par une forte dégradation des marges.

La baisse des volumes a pour conséquence une forte hausse des coûts unitaires. Le prix de revient de la tonne vendue ne cesse de s'alourdir aux stades de l'approvisionnement, de la production et de la distribution.

Simultanément, les coûts plus élevés de la matière première ont entraîné un très fort accroissement de la valeur des stocks et du crédit accordé à la clientèle. Pour Esso S.A.F., l'ensemble des deux postes stocks et clients, qui représentaient 36 % du total du bilan en 1973, en représentaient 68 % en 1980. L'accroissement de ces postes d'actif, a ainsi considérablement augmenté les besoins financiers d'exploitation.

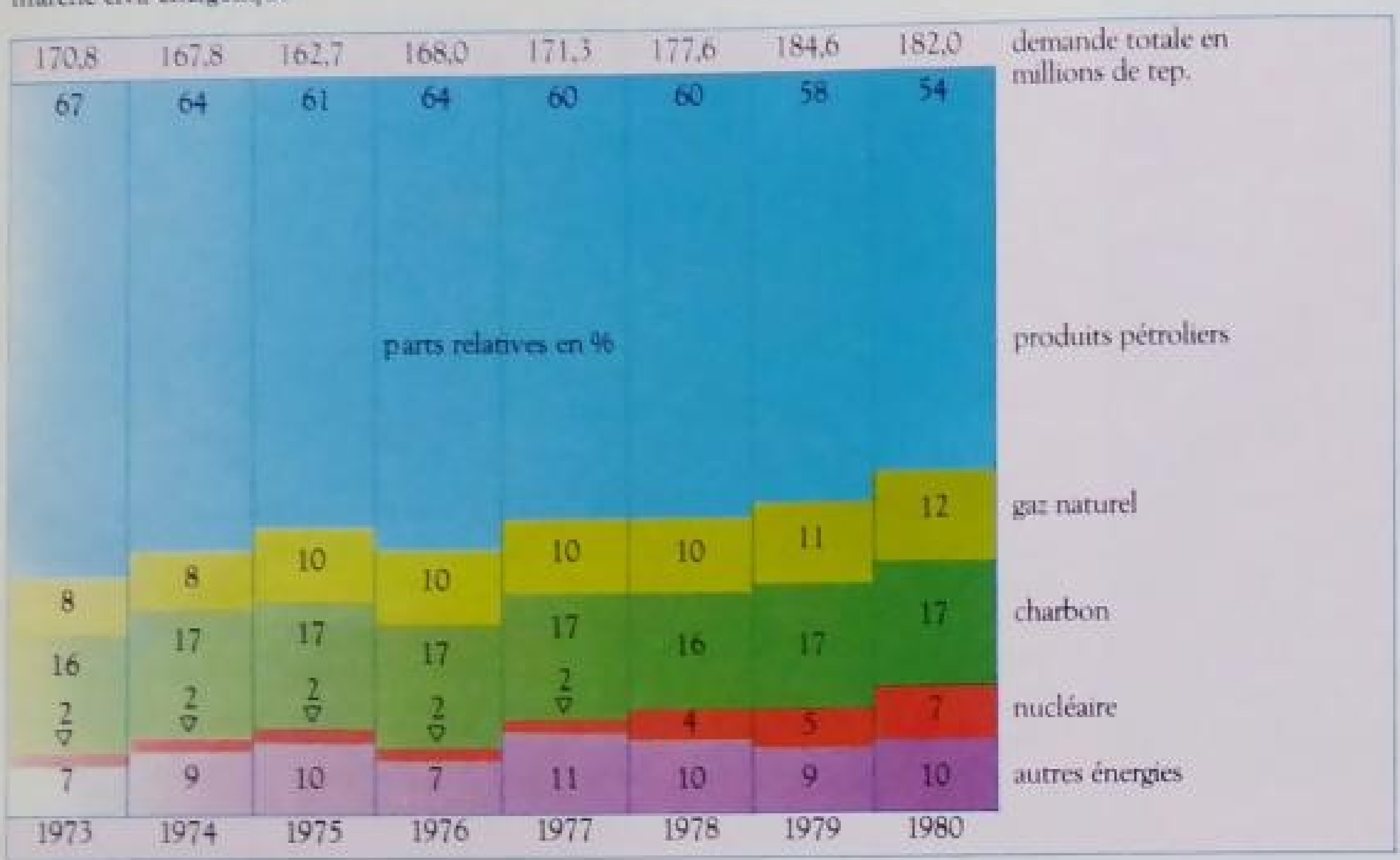
Répercussion incomplète des hausses de prix de la matière première, sous-utilisation des capacités de raffinage et de transport et augmentation des frais financiers conjuguent leurs effets pour amputer les marges d'exploitation.

La contraction des volumes a affecté diversement les différents produits pétroliers. En effet, les économies d'énergie supplémentaires réalisées (6 Mtep) et la forte augmentation de la production d'énergie nucléaire (+ 53 %, soit 5 Mtep) ont eu pour contrepartie principale la baisse des livraisons de fuel domestique (− 8 %) et de fuels lourds (− 12 %); il est à noter que, pour ce dernier produit, les seuls enlèvements d'EDF ont baissé de 17 %. Par contre, la consommation de gazole a augmenté de 3 %, tandis que celle de carburants enregistrait une légère progression (+ 0,3 %).

Cet allègement de la demande de produits pétroliers, qui se poursuivra dans les années à venir, oblige les sociétés à envisager d'importants investissements. En effet, pour obtenir davantage de produits blancs à partir de pétroles bruts de plus en plus lourds, il sera nécessaire de construire des unités de conversion d'un type nouveau dont le coût unitaire se chiffre en milliards de francs. Si ces investissements n'étaient pas effectués, les besoins de l'économie française ne pourraient être couverts qu'en ayant recours à l'importation massive de produits finis – ce qui aurait des conséquences dommageables non seulement sur l'équilibre extérieur, mais également sur la situation de l'emploi.

Les besoins de financement seront considérables. Dans cette perspective, il est d'autant plus regrettable que les marges d'autofinance-





Livraisons des principaux produits pétroliers en France

marché civil énergétique

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
total tous produits millions de tonnes	115,1	108,1	99,7	106,9	101,6	105,7	106,5	99,0
gaz liquéfiés	2,7	2,7	2,6	2,7	2,7	2,9	3,1	3,2
carburants auto	15,8	15,2	15,9	16,7	17,0	17,6	17,7	17,7
gazole	6,5	6,8	6,9	7,5	8,0	8,6	9,2	9,5
fuels domestique et léger	39,2	33,1	30,9	32,0	30,6	32,9	30,9	28,2
fuels lourds	34,1	34,5	28,8	32,7	27,8	28,7	29,0	25,4
autres produits énergétiques	16,8	15,8	14,6	15,3	15,5	15,0	16,6	15,0

ment soient actuellement amputées d'un impôt calculé sur une base fiscale artificiellement gonflée. Parce que la dotation à la provision pour fluctuation des cours est loin de compenser l'augmentation de la valeur des stocks, l'Etat prélève 50 % d'une plus-value latente qui peut d'autant moins être réalisée qu'elle porte pour une grande part sur des stocks de réserve obligatoires. Il serait nécessaire, pour respecter les réalités économiques, soit d'admettre en France, comme cela est fait dans de nombreux pays, le système LIFO pour la détermination du bénéfice, soit de rétablir la provision pour fluctuation des cours à son niveau de droit commun et de mettre ainsi fin à la limitation à 69 % introduite en 1975 au détriment de la seule profession pétrolière.

Parallèlement à la baisse de la consommation, la production mondiale de pétrole brut a été de 4 % inférieure à celle de 1979. Cette diminution globale est la résultante d'une contraction de 13 % de la production des pays membres de l'OPEP, partiellement compensée par une hausse de la production des autres pays. En 1980, les pays hors OPEP ont produit 56 % de la production mondiale de pétrole (contre 52 % en 1979). La France, dont la contribution reste modeste, a néanmoins accru sa production.

La production d'Esso REP a atteint 871 700 tonnes, en hausse de 21 % par rapport à 1979. Malgré l'augmentation de la pression fiscale, les dépenses d'exploration et de production se sont élevées à 298 MF, soit un doublement par rapport à 1979.

Votre société intensifiera encore ses efforts dans les domaines de l'exploration, de la production et du traitement des hydrocarbures. Elle souhaite étendre ses activités dans le cadre des objectifs énergétiques du gouvernement. Elle dispose, par elle-même et au sein du groupe Exxon, des ressources humaines et techniques lui permettant d'opérer les mutations nécessaires pour s'adapter aux marchés des années 80, et continuer à contribuer à l'approvisionnement énergétique et au développement économique du pays, comme elle l'a fait dans le passé.

Il faut cependant souligner à nouveau que cette stratégie d'adaptation ne sera possible que si les ressources financières permettant sa mise en œuvre peuvent être trouvées, ce qui implique une rémunération suffisante des capitaux investis par les actionnaires. La vérité des prix des produits pétroliers – qui passera par l'abandon de la politique de contrôle des prix actuellement suivie – en est une condition nécessaire, et pourra seule permettre d'effectuer les investissements garantissant l'avenir de l'approvisionnement de la France.

Il est indispensable que ces réalités économiques qui concernent les épargnants et les salariés tout autant que les industriels soient reconnues par les pouvoirs publics.





Une barge de forage de conception nouvelle a été mise en service par Esso REP sur le lac de Parentis. Cette unité de 1 700 t, amarrée le long des plates-formes existantes, permettra de forer en déviation une trentaine de nouveaux puits et d'accroître la production de pétrole brut sans créer d'installations supplémentaires sur le lac.

PERSPECTIVES ÉNERGÉTIQUES MONDIALES

Pour être en mesure de faire face aux besoins futurs en quantité et en qualité, Exxon réalise périodiquement des études prospectives sur l'évolution de la demande énergétique mondiale. Ces perspectives sont basées sur une série d'hypothèses dont les plus importantes concernent la croissance économique et le prix de l'énergie. Les perspectives d'Exxon peuvent être résumées de la façon suivante :

• Malgré une croissance économique de 3 %, nettement plus lente qu'avant 1973 (5,3 % par an de 1965 à 1973) la consommation d'énergie augmenterait de 65 % de 1979 à 2000 passant de 6,9 à 11,3 milliards de tonnes d'équivalent pétrole (t.e.p.).

• Bien qu'en accroissement sensible, ces besoins reflètent des économies d'énergie très importantes estimées à 2 milliards de t.e.p. en l'an 2000. Ces économies résulteront aussi bien de l'élimination des gaspillages que de la mise en place d'équipements et de procédés consommant moins d'énergie. Ceci ne pourra être réalisé qu'au prix d'efforts considérables, économisant deux fois la production du Moyen-Orient en 1980.

• Un prix élevé du pétrole – trop élevé au regard de son coût de production et de celui des énergies concurrentes – comme le désir des pays producteurs de limiter le rythme de la production, vont provoquer au cours des deux décennies à venir un gigantesque redéploiement énergétique. Redéploiement déjà amorcé avec le développement du nucléaire, le renouveau du charbon, et, à terme plus éloigné, le développement des énergies nouvelles.

• A cause de son prix élevé, le pétrole sera de moins en moins utilisé comme combustible industriel, son usage étant de plus en plus réservé aux carburants, bases pétrochimiques, lubrifiants et spécialités. En volume, la production annuelle ne devrait qu'augmenter faiblement au cours des vingt ans à venir, au-delà du niveau actuel de 3,1 milliards de tonnes/an. Comparée à la période d'avant 1973 où le pétrole croissait à raison de 7 à 8 % par an, la rupture est nette.

• Mais la tâche à accomplir reste considérable car malgré cette stabilisation, la production cumulée d'ici à la fin de ce siècle devra être du même ordre que celle réalisée depuis l'origine, soit environ 60 milliards de tonnes. Malgré un recul relatif, le pétrole, avec 31 % du bilan énergétique mondial de l'an 2000, restera la source principale d'énergie. Avec le gaz naturel pour 19 % et les pétroles synthétiques pour 4 %, les hydrocarbures assureront plus de la moitié des besoins en énergie. C'est dire combien il est impératif que les sociétés pétrolières soient à même de réaliser les énormes investissements nécessaires pour trouver et exploiter de nouveaux gisements et adapter les raffineries à une demande de plus en plus légère. Les hydrocarbures resteront donc, longtemps encore, une énergie indispensable au développement économique et social du monde.

Besoins d'énergie primaire dans le monde



Activités de la société et de ses filiales

EXPLORATION ET PRODUCTION ESSO REP

1980 a été pour Esso REP une année d'intense activité, caractérisée par l'accroissement considérable des programmes d'exploration et de développement, et par l'augmentation de la production de pétrole brut.

Doublement des investissements d'exploration et de production

Esso REP a participé sur terre et en mer à des recherches géophysiques représentant plus de trois années/équipe de travail; elle a exécuté ou financé 12 forages d'exploration, 7 puits de reconnaissance et un de développement sur le champ de Vic-Bilh et 14 nouveaux puits sur les gisements des Landes.

Les investissements de recherches et de production ont atteint 298 millions de francs dont la moitié pour l'exploration.

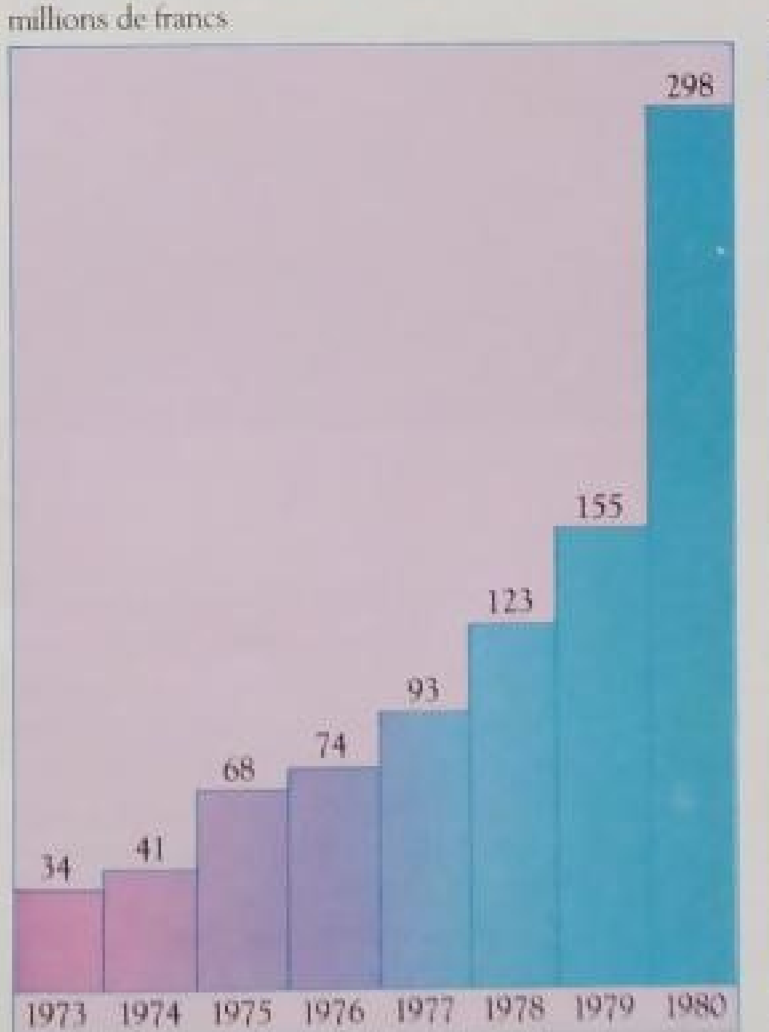
Augmentation de la production et "nouveau pétrole"

La production d'Esso REP a atteint 871 700 tonnes de pétrole, en augmentation de 21 % par rapport à 1979. La mise en exploitation de l'extension nord-ouest du gisement de Lugos contribue dès cette année de façon significative à cette progression.

La production provient pour l'essentiel des champs des Landes. Par rapport aux prévisions de 1974, la moitié de la production de ces champs est constituée de "nouveau pétrole" c'est-à-dire de brut obtenu grâce à la multiplication des forages et à l'amélioration des méthodes de récupération; les investissements de développement et de production en 1980 ont représenté un quadruplement des dépenses de même nature engagées l'année précédente.

Dépenses annuelles d'exploration et de développement en France

millions de francs

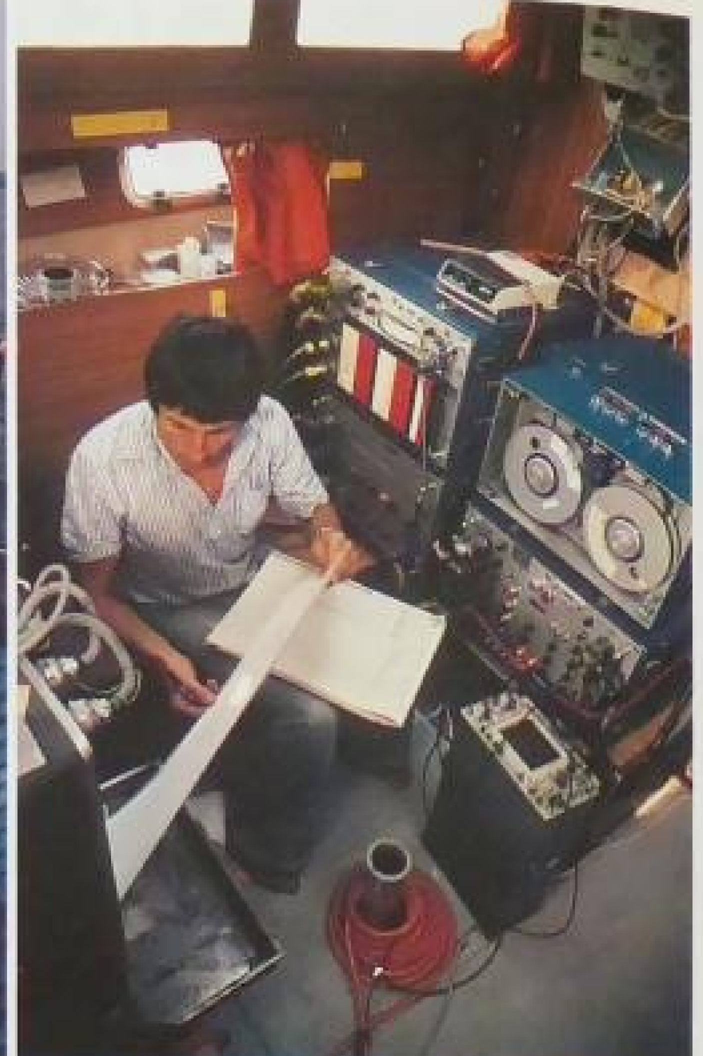


Production de pétrole brut et de condensats

milliers de tonnes métriques













En haut : Une campagne de sismique en trois dimensions, la première de ce genre en Europe, a été réalisée par Esso REP sur le lac de Parentis, au cours du printemps 1980. Cette nouvelle technique géophysique permet une représentation en volume de la structure géologique du réservoir. Grâce à la connaissance plus fine du gisement, acquise ainsi par Esso REP, de nouveaux forages seront implantés dans les zones identifiées comme imprégnées d'hydrocarbures et non encore drainées parce que trop éloignées des puits existants.

En bas : Sur le permis de Coulommiers-Troyes, des mesures géophysiques ont été réalisées par vibrosismique. Cette technique est utilisée de préférence à la sismique conventionnelle pour mettre en évidence des structures relativement peu profondes. La vibrosismique présente l'avantage d'une plus grande rapidité, sans perturbation de l'environnement.

Géophysique classique et de grande reconnaissance

Esso REP a participé, au titre du Plan Hydrocarbures Français, à des campagnes de grande reconnaissance géophysique en Jura-Bresse et dans l'Atlantique et a effectué pour son propre compte, un relevé sismique détaillé d'une large partie de la Méditerranée profonde.

De façon plus classique, la société est essentiellement intervenue dans la partie méridionale de l'Aquitaine et dans le Bassin Parisien sur le nouveau permis de Coulommiers-Troyes et sur des permis en association.

Forages d'exploration : résultats encourageants

Dans le Bassin Parisien, les cinq forages achevés sur les permis en association ont donné des indices de pétrole dont l'intérêt devra être évalué par de nouveaux forages. Sur la structure de Donnemarie, le puits N° 1 a été mis en production à partir des niveaux Rhétien et Trias au rythme régulier de 18 m^3/jour; un deuxième puits était en cours en fin d'année. Ces résultats justifient dans cette région la relance de l'exploration à laquelle Esso REP a fortement contribué.

En Aquitaine, les travaux de reconnaissance du gisement de Vic-Bilh ont permis de porter la capacité potentielle du champ à 1.000 m^3 par jour. Les coefficients d'attribution des produits extraits, fixés provisoirement à 22 % pour Esso REP et 78 % pour SNEA(P), seront revus en fonction de l'évolution des informations sur la répartition relativement complexe des réservoirs producteurs.

Près d'Oloron-Sainte-Marie, les préparatifs pour la mise en exploitation du puits à gaz de Saucède ont été poursuivis; les mesures de pression de fond enregistrées dans le courant de l'année conduisent à admettre l'existence de faibles réserves, de l'ordre de 100 millions de mètres cube de gaz.

Enfin en mer d'Iroise, les puits de Travank et Kulzenn ont été abandonnés. En dépit de l'absence de résultats sur les huit puits forés à ce jour, le Consortium, titulaire de droits d'exploration en Manche Occidentale, envisage de poursuivre ses travaux au cours des années à venir sur des permis d'une superficie réduite de moitié.

Poursuite de la croissance

En 1981, les investissements continueront à augmenter et la production dépassera les niveaux atteints en 1980, du fait des travaux sur les champs landais et des récentes découvertes. Ceci implique un effort particulier de recrutement et de formation des hommes; ainsi depuis 1977 l'équipe technique s'est accrue d'un tiers et pour la seule année 1980, 42 personnes ont été embauchées.





En haut : A Vic Bilh, dans les Pyrénées-Atlantiques, Esso REP a réalisé trois des huit puits forés en 1980 pour évaluer l'importance du gisement qui a été effectivement mis en production au cours de l'année.

En bas : Sur le plateau de Lannemezan en Haute-Garonne,le forage de Sariac 1 a atteint 5 131 m en 80 jours. Ce niveau record illustre l'efficacité des techniques utilisées par Esso REP et le soin apporté à la préparation des travaux.
La profondeur de l'objectif avait conduit Esso REP à prendre des dispositions particulières de sécurité comprenant notamment l'utilisation d'un bloc d'obturation du puits, capable de résister à de fortes augmentations de pression.

ACTIVITÉS LOGISTIQUES ET INDUSTRIELLES

L'année 1980 a été marquée par les efforts faits pour tirer le meilleur parti d'une matière première toujours plus chère.

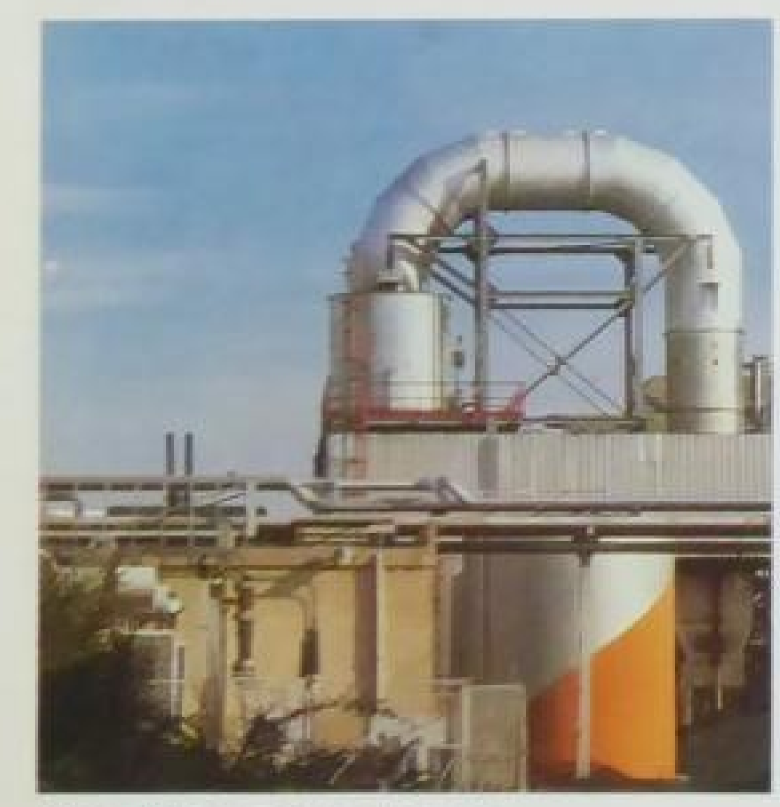
Le tonnage de pétrole brut traité a été de 13,6 Mt, en baisse de 11,5 % par rapport à 1979. Il faut ajouter à ce chiffre 1,4 Mt de produits importés qui ont subi un complément de traitement dans les raffineries.

Les importations ont été de 1,2 Mt de produits finis et les exportations de 1,3 Mt de produits finis et semi-finis dont 106 000 tonnes de lubrifiants.

Les dépenses d'investissement – F 332 millions – ont eu pour objectifs principaux :

Une réduction de l'énergie consommée en raffinerie :

En comparaison avec les conditions de 1973, 365.000 tonnes d'équivalent fuel lourd, représentant près de F 300 millions, ont été ainsi économisées.

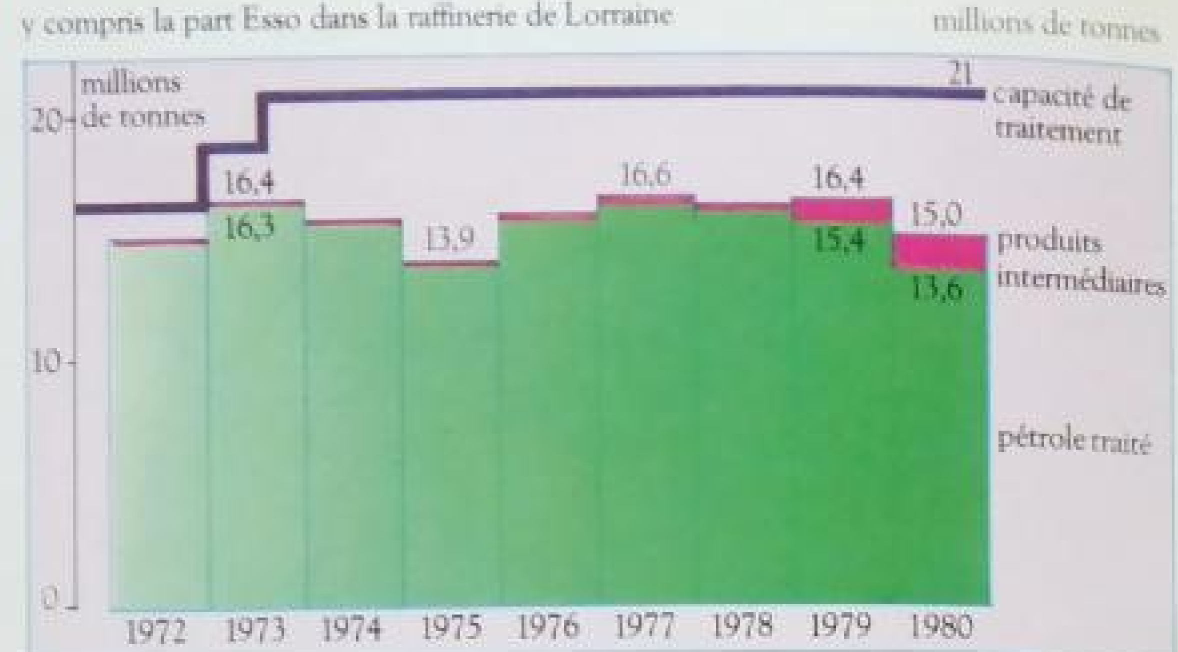


A Fos-sur-Mer, récupération des calories des gaz d'échappement de la turbine à gaz de la centrale de production d'électricité. La mise en place d'équipements de ce type a permis d'abaisser de 30 % la consommation des raffineries Esso par rapport à 1973, à sévérité de traitement comparable.

Activité des raffineries Esso S.A.F.

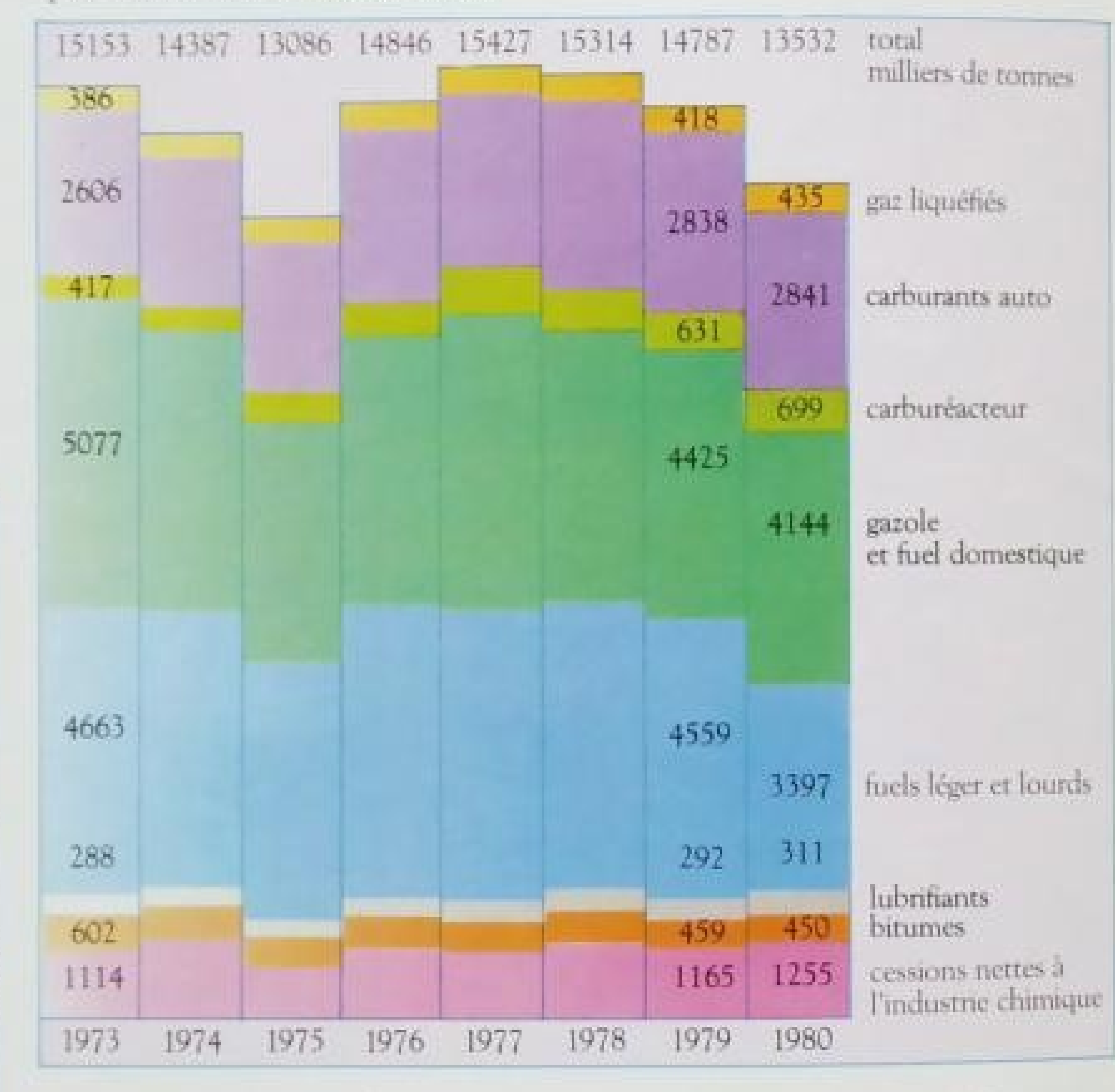
y compris la part Esso dans la raffinerie de Lorraine

millions de tonnes



Production des raffineries Esso S.A.F.

y compris la part Esso dans la raffinerie de Lorraine
produits consommés en raffineries exclus.



Economies annuelles d'énergie réalisées en raffineries depuis 1973

exprimées en millions de tonnes de fuel (base équivalente)















A gauche : Plusieurs unités des raffineries de Port-Jérôme et Fos-sur-Mer ont été l'objet d'une inspection-métal, c'est-à-dire d'une révision générale au cours de laquelle sont effectuées les remises en état nécessaires au bon fonctionnement des installations. Ces arrêts sont également mis à profit pour mettre en place récupérateurs de chaleur, échangeurs thermiques et autres équipements qui réduisent la consommation d'énergie. Grâce à tous les efforts entrepris, les économies de combustibles, cumulées de 1974 à 1980, ont atteint plus de 1,5 million de tep pour l'ensemble des raffineries Esso en France.

A droite : La nouvelle unité de déparaffinage des huiles de la raffinerie de Port-Jérôme a été mise en service au cours des premiers mois de l'année 1980.
Le contrôle de la marche de cette unité et celle des autres installations de production d'huiles est assuré par ordinateur à partir d'une salle de contrôle centralisée.
Une partie importante de la capacité de production (370 000 tonnes/an au total) est destinée à l'exportation. La nouvelle unité met en œuvre le procédé Exxon dilchill plus performant et plus économe en énergie.

Une meilleure valorisation du pétrole brut :
En particulier, à la raffinerie de Port-Jérôme,

- une nouvelle unité de déparaffinage des huiles a été mise en service en juillet 1980;
- l'unité d'extraction, qui constitue un maillon important de la chaîne de raffinage des huiles, a subi d'importantes modifications (remplacement du phénol par un nouveau solvant, accroissement de capacité, amélioration du rendement thermique);
- enfin, le contrôle centralisé par ordinateur de toutes les unités d'huiles sera achevé au printemps 1981.

Une amélioration de la qualité des produits :
Alors que la deuxième unité de désulfuration des distillats de la raffinerie de Fos était mise en service au 1[er] trimestre 1980, des travaux étaient entrepris dans la raffinerie de Bordeaux pour y construire une installation du même type.

Les moyens de transport
Pour répondre aux besoins de transport de produits noirs, Esso S.A.F. a acquis un caboteur de 22 000 tonnes de port en lourd. En revanche, l'Esso-Paris a été retiré de la flotte : le marasme du marché des frêts pétroliers le pénalisait plus que les sept autres long-courriers, en raison de la faiblesse relative de son tonnage (190 000 tpl).

Pétrole brut traité dans les raffineries Esso en 1980.

Origine	millions de tonnes	%
France	0,87	6,4
Afrique	0,40	2,9
Moyen-Orient	11,58	85,1
Mer du Nord	0,13	1,0
Venezuela et Mexique	0,08	0,6
Oural	0,54	4,0
Total	**13,60**	**100,0**







p. 12
En haut : Une nouvelle unité de désulfuration des distillats a été mise en service à la raffinerie Esso de Fos-sur-Mer. D'un coût global de 200 millions de francs, elle contribue à une meilleure adaptation de l'outil de raffinage Esso aux nouvelles spécifications de qualité.

Au milieu : Photographié par Yves Carriou, journaliste du "Télégramme de Brest," qui va être hélitreuillé à bord, l'Esso Provence remonte à pleine charge le rail d'Ouessant en direction d'Antifer.

En bas : L'Esso Port-Jérôme, caboteur de 22 000 t qui a rejoint la flotte d'Esso SAF à l'automne 80, assure le transfert de produits pétroliers entre les trois raffineries côtières d'Esso SAF et augmente ainsi la flexibilité de l'outil de raffinage de la Société.

p. 13
Les 2 premières photos : Le Centre de Recherche Esso de Mont-Saint-Aignan a mis au point un nouveau procédé de purification des acides sulfoniques, testé au laboratoire semi-industriel de Port- Jérôme et industriellement développé par Esso Chimie.

La 3[e] photo : Dans le domaine des bitumes, après la mise au point et le développement de la technologie originale Esso pour la conception des chaussées, le Laboratoire de Mont-Saint-Aignan a poursuivi ses recherches sur de nouvelles utilisations, qui ont reçu des applications sur différents chantiers.

En bas : Mesure de résistance à une tension de choc d'une huile isolante : expérience menée pour la mise au point d'une nouvelle gamme d'huiles isolantes développées industriellement et commercialisées par Esso.









En 1980, le Centre de Recherche de Mont Saint-Aignan a consacré F 47 millions à la recherche, pour les besoins d'Esso en France ainsi que dans le cadre des programmes de recherche du groupe Exxon. Quinze brevets ont été déposés. Les études ont porté principalement sur l'adaptation des procédés de raffinage à de nouveaux pétroles bruts, sur l'amélioration de la qualité des produits et le développement de leurs utilisations, les économies d'énergie, la protection de l'environnement et l'hygiène industrielle.

Une nouvelle gamme d'huiles isolantes a été développée industriellement et commercialisée. Les recherches dans ce domaine ont abouti à la mise au point d'un procédé intéressant de production d'huiles très stables à l'oxydation. De nouvelles huiles de laminage ont été formulées, ainsi qu'une nouvelle graisse à usages multiples pour l'automobile et l'industrie.

Les études fondamentales sur la rhéologie des lubrifiants ont révélé de nouvelles voies prometteuses pour formuler des lubrifiants offrant d'excellentes performances anti-usure et économisant l'énergie.

Les études dans le domaine des bitumes routiers et industriels ont été poursuivies, dans le but d'une part d'économiser au maximum les distillats mieux valorisés sur d'autres marchés et d'autre part d'utiliser de nouveaux bruts pour leur fabrication. Une première production industrielle de chapes d'étanchéité résistantes pour toitures, à base d'un bitume amélioré, a été réalisée avec succès en Allemagne.

Des études concernant les catalyseurs et les conditions de désulfuration des gazoles et fuels domestiques ont été effectuées. Des règles pratiques ont été établies pour assurer la compatibilité des mélanges de fuels lourds issus de divers procédés de raffinage.

Le procédé de purification des acides sulfoniques de synthèse a été amélioré et appliqué industriellement à l'Usine Esso Chimie de Notre-Dame de Gravenchon. Il entraîne des économies importantes et résoud des problèmes d'environnement.

La technique de biodégradation des résidus pétroliers a fait l'objet d'essais pratiques en raffinerie.

ACTIVITÉS COMMERCIALES

Alors que la demande de produits pétroliers en France baissait de 7 millions de tonnes, Esso S.A.F. a essentiellement maintenu ses positions sur les marchés des différents produits, à l'exception de celui des carburants, où une politique sélective a été suivie.

En raison de la bonne marche des trois centrales qu'elle approvisionne, Esso S.A.F. a accru sa position sur le marché du fuel lourd livré à l'EDF, alors même que ce marché enregistrait un très net recul (— 17 %).

L'approvisionnement en fuels lourds a été tendu en 1980; les importations ont représenté 25 % de la production nationale. Pendant les trois premiers trimestres de l'année 1980, votre société a pu maintenir les prix moyens de ces produits (qui sont libres alors que ceux des autres grands produits restent encore contrôlés) aux niveaux atteints à la fin de 1979. Ces prix moyens représentent, en fait, des variations saisonnières importantes : les prix réels ont été baissés plusieurs fois pour faire bénéficier la clientèle des améliorations temporaires des conditions d'approvisionnement; au quatrième trimestre, les prix ont été relevés pour tenir compte des coûts accrus d'approvisionnement, les prix pratiqués par Esso restant cependant inférieurs aux coûts des importations des plus gros clients de la société. L'écart ainsi constaté serait encore plus important si l'on tenait compte des conditions de crédit.

L'activité lubrifiants s'est développée au même rythme que le marché. Compte-tenu des niveaux de prix des huiles diesel et industrielles, une attitude sélective a été adoptée pour ces produits, comme pour les carburants.

Esso S.A.F. a par ailleurs maintenu sa position dans les domaines des gaz liquéfiés et des bitumes. A la fin de l'année, votre société a vendu sa participation de 45 % dans la société de travaux routiers Viafrance à l'actionnaire majoritaire, la société Campenon-Bernard. Esso S.A.F. continuera néanmoins comme par le passé, à approvisionner Viafrance en bitumes.

La politique de restructuration du réseau de stations-service a été poursuivie. Parallèlement, une nouvelle organisation des ventes a été mise en place avec succès : les activités relatives à l'ensemble des revendeurs, détaillants et grossistes d'une part, celles relatives aux clients directs d'autre part, sont désormais regroupées au sein de deux entités distinctes.

Cette réorganisation souligne le souci de votre société de maintenir les meilleures relations possibles avec ses clients. Néanmoins,







P. 14 *En haut* : Dans le réseau de stations-service Esso, dont la modernisation est activement poursuivie, l'accent est mis sur l'importance de l'accueil du client et les multiples services et produits disponibles, notamment dans les Esso Shop.
En bas : Mise en service de camions de livraison turbocompressés et dotés de déflecteurs d'air permettant des économies d'énergie.

P. 15 *En haut* : Sur l'aéroport d'Orly, des oléoserveurs plus maniables et présentant des garanties de sécurité accrue avitaillent les avions de ligne.
Au milieu : Aux 24 Heures du Mans, une voiture Esso WM équipée d'une caméra électronique a retransmis pour la première fois au monde en direct à la télévision, des images de la course. Malgré la charge supplémentaire représentée par le poids de cet équipement, la voiture Esso WM a atteint la vitesse la plus élevée sur le circuit et a terminé l'épreuve à un rang honorable.
En bas : Pilotée par Jean-Luc Thérier et Michel Vial, la Porsche n° 5 aux couleurs Esso a remporté le 24° Tour de Corse, au terme d'une course très disputée.

Ventes totales d'Esso S.A.F. correspondant au chiffre d'affaires commercial	**1978**		**1979**		**1980**	
	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%
gaz liquéfiés	480	3,1	490	3,2	508	3,6
carburants auto	2 989	19,4	2 852	18,7	2 715	19,3
pétrole, essence aviation et carburéacteurs	623	4,1	658	4,3	647	4,6
gazole	1 405	9,1	1 421	9,3	1 214	8,6
fuel domestique	3 898	25,3	3 799	24,9	3 504	24,9
fuels léger et lourds	5 054	32,8	5 100	33,5	4 561	32,4
lubrifiants	372	2,4	353	2,3	388	2,8
bitumes et émulsions	591	3,8	575	3,8	543	3,8
total	15 412	100,0	15 248	100,0	14 080	100,0
autres produits (essentiellement produits de base vendus à l'industrie chimique)	1 905		1 849		1 800	

l'accroissement considérable de la valeur des crédits accordés à la clientèle et la forte augmentation des créances irrécouvrables a rendu nécessaire l'exercice d'un contrôle plus rigoureux des conditions de paiement.







RELATIONS HUMAINES

Comme les années précédentes l'embauche des jeunes est le fait marquant de la politique sociale d'Esso en 1980. Ces jeunes qui représentent 169 personnes dont 41 ingénieurs viennent s'ajouter aux 42 personnes recrutées par Esso REP.

Dans le domaine des salaires, deux types de mesures ont permis à chaque membre du personnel de bénéficier du maintien du pouvoir d'achat et, pour nombre d'entre-eux, d'une amélioration de ce pouvoir d'achat. En effet,
- d'une part, l'application de l'accord salarial pour l'industrie pétrolière s'est traduite par une augmentation générale cumulée des salaires de 13,8 %;
- d'autre part, plus de la moitié du personnel a bénéficié de la poursuite de la politique d'augmentations individuelles.

Par ailleurs, un accord de groupe concernant les sociétés Esso S.A.F. et Esso REP, fixant les

modalités de calcul de l'intéressement du personnel aux résultats de ces sociétés pour les années 1979 et 1980, a été signé le 21 Janvier 1980 avec les organisations syndicales.

L'application de cet accord a conduit, au titre des résultats fiscaux de l'année 1980, à une distribution de M.F. 38,5, soit une moyenne de F 7 520, par employé.

Dans le domaine de l'amélioration des conditions de travail et dans le cadre d'une étude générale sur l'aménagement du temps de travail, des mesures particulières ont été prises pour permettre aux mères de jeunes enfants de disposer, sous certaines conditions, d'une ou deux demi-journées par semaine afin de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale.

En 1980, les deux objectifs prioritaires de la formation ont été l'intégration et la formation professionnelle des jeunes engagés et la formation humaine et sociale s'adressant à toutes les catégories du personnel et destinée à améliorer les communications dans l'entreprise. Pour réaliser ces objectifs, Esso a dépensé 2,9 % de la masse salariale, soit F 17,1 millions.

Enfin, la mise en œuvre de programmes destinés à éliminer les causes d'accidents corporels, a permis d'atteindre un taux de fréquence des accidents du travail, qui classe Esso S.A.F. parmi les meilleures sociétés françaises dans le domaine de la sécurité. Ce taux peut et doit cependant être encore amélioré et d'importants programmes d'actions ont été mis en œuvre en 1981 pour obtenir cette amélioration.

		1978	1979	1980
Effectifs au 31 décembre		4598	4607	4510
Engagements		214	196	169
Promotions internes		528	560	507
Salaires*				
• augmentation de la rémunération moyenne pour le personnel en place durant toute l'année	%	11,9	14,6	16,8
sur l'effectif total	%	9,7	11,8	14,3
• augmentation du coût de la vie	%	9,7	11,8	13,6
Intéressement en % des salaires		1,1	6,9	6,3
Activités de formation				
• en % des salaires		2,7	3,0	2,9
• en % du temps de travail		2,7	2,5	2,1
Accidents de travail				
• nombre par million d'heures travaillées		3,6	2,5	2,9

* Evolution de décembre à décembre.

FILIALES

Outre sa principale filiale Esso REP, Esso S.A.F. possède une participation de plus de 50 % dans les sociétés suivantes :

– La Société Immobilière Paris-Niel, propriétaire de terrains et de stations-service;

– L'Office Privé d'Assurances et de Courtages qui négocie et gère les polices d'assurances des sociétés du groupe Esso en France;

– La Société d'Exploitation du Parking de la Place d'Anvers et la Société d'Exploitation de Parkings à Saint-Etienne, concessionnaires de parkings publics;

– La Société Worex Distribution et la Société Labeye, sociétés de distribution de combustibles liquides et solides;

– La Société Commerciale des Fauvelles, qui possède des participations dans plusieurs sociétés de distribution de combustibles liquides et solides;

– La Société d'Exploitation et de Développement d'Opérations Commerciales qui assure la gestion de cartes de crédit et de tickets-route;

– La Société Hôtelière de la Petite Campagne, qui exploite un immeuble destiné au logement du personnel de la raffinerie de Port-Jérôme.

Les renseignements concernant les activités de ces filiales figurent à la suite de ce rapport.

ASPECTS FINANCIERS

Les recettes totales hors taxes et hors dividende reçu d'Esso REP se sont élevées à F 29 820 millions dont F 20 215 millions de chiffre d'affaires commercial hors taxes, F 9 425 millions d'autres recettes, y compris les transactions compensées, et F 180 millions de produits financiers et accessoires.

Les charges d'exploitation ont atteint F 29 301 millions; elles comprennent F 477 millions de dotation aux amortissements dont F 58 millions sur l'écart de réévaluation des immobilisations amortissables. Une provision de F 63 millions a été constituée pour constater la charge de la société au titre de la garantie de ressources temporaires accordée au personnel qui a cessé ses activités au cours de l'année 1980. A noter également que les frais financiers bruts passent de F 174 millions en 1979 à F 379 millions en 1980, à la suite de la forte hausse des taux d'intérêt et de l'endettement financier.

Le résultat d'exploitation s'élève à F 1 748 millions dont F 1 617 millions sont dus à l'augmentation de valeur des stocks à volume constant. Par suite du plafonnement de la provision pour fluctuation des cours des matières premières (PFC) à 69 % de son niveau de droit commun, cette provision n'a pu être dotée qu'à hauteur de F 1 283 millions. Face à cette situation, le Conseil d'Administration a jugé raisonnable de constituer une provision complémentaire, non déductible fiscalement, de F 100 millions.

L'impôt sur les sociétés est de F 240 millions; ce niveau élevé est dû au fait qu'une part importante du profit sur stocks non disponible a été taxée, conséquence directe de la règle qui, depuis 1975, pénalise les sociétés pétrolières en réduisant arbitrairement, et pour elles seules, le plafond de la PFC.

Le résultat propre aux activités d'Esso S.A.F. est donc de F 125 millions. Le résultat net global avec le dividende reçu d'Esso REP (F 141 millions) est de F 266 millions.

Les besoins totaux de financement ont été de F 2 350 millions constitués par :
• les dépenses d'investissement pour F 514 millions,
• l'augmentation des valeurs réalisables et disponibles de F 464 millions,
• l'augmentation de la valeur des stocks de F 1 229 millions, différence entre F 1 617 millions d'effet prix à volume constant et F 388 millions résultant d'une baisse de volume des stocks,
• et le dividende payé en 1980 de F 143 millions.

Ces besoins ont été financés par :
• la marge brute d'autofinancement de F 2 159 millions,
• des ressources diverses de F 21 millions provenant essentiellement de retraits d'immobilisations et autres valeurs immobilisées.

L'excédent des besoins sur les ressources a été financé par une augmentation nette des dettes de F 170 millions s'analysant ainsi :
– une augmentation de F 710 millions des dettes financières qui atteignent F 3 133 millions à fin 1980;
– une baisse de F 540 millions des autres dettes, liée aux diminutions :
• du solde à payer de l'impôt sur les sociétés,
• du crédit commercial résultant d'une réduction conjoncturelle des approvisionnements en brut en fin d'année.
L'endettement total atteint F 5 231 millions à fin 1980, contre F 5 061 millions à fin 1979.

RÉSULTATS

Les comptes de résultats et le bilan, établis au 31 décembre 1980, vous sont présentés en annexe. Ils font apparaître

un bénéfice de	F 266,0 millions
auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice précédent.	F 47,8 millions
Total disponible	F 313,8 millions

Il vous sera proposé de leur donner l'affectation suivante :

– réserve spéciale des plus-values à long terme . .	F 2,4 millions
– dividende	F 238,4 millions
– report à nouveau	F 73,0 millions
Total.	F 313,8 millions

Pour chacune des 11 917 960 actions de F 50 de nominal, le dividende net ressort à . .	F 20,00
auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal)	F 10,00
soit un revenu global de . .	F 30,00

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons le montant des distributions des trois derniers exercices :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net par action	Avoir fiscal	Revenu global
1977	11 917 960	4,90	2,45	7,35
1978	11 917 960	6,00	3,00	9,00
1979	11 917 960	12,00	6,00	18,00

Le mandat des administrateurs venant à expiration chaque année, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, nous vous demandons de bien vouloir leur donner quitus de leur gestion pour l'exercice 1980, puis de procéder aux élections au Conseil d'Administration.

Celui-ci va se trouver privé de la collaboration de MM. Francis Fabre et Jean Forgeot qui nous ont fait part de leur intention de ne pas solliciter le renouvellement de leur mandat. L'un et l'autre avaient bien voulu accepter, respectivement en 1958 et en 1960, les fonctions d'administrateurs de votre société. Votre Conseil a hautement apprécié leur très grande expérience des affaires et les avis éclairés dont ils l'ont fait bénéficier. Nous tenons à leur exprimer en votre nom, nos remerciements pour leur précieux concours et nos regrets de les voir quitter le Conseil après tant d'années de fidèle collaboration.

Nous vous proposons d'appeler au Conseil d'Administration de votre Société M. Jean-Louis Pilliard, Président-Directeur Général de la Radiotechnique et Président du Conseil d'Administration de Sopad. Les compétences et la vaste expérience acquises par M. Pilliard dans différents secteurs industriels et dans les plus hautes instances du C.N.P.F. seront particulièrement utiles à votre Conseil.

Le Conseil d'Administration

ESSO ET L'ENSEIGNEMENT





Les relations avec l'Enseignement sont l'un des fondements de la politique de "Relations Extérieures" d'Esso.

En effet l'entreprise joue un rôle économique de premier plan dans le monde industrialisé moderne. Mais pour qu'elle continue à jouer ce rôle dans l'avenir, il faut que l'opinion publique soit consciente de son utilité. L'entreprise doit donc l'informer pour lui permettre de forger son jugement. Dans ce sens, les maîtres de nos écoles et leurs élèves, citoyens de demain, constituent un auditoire privilégié.

Les premiers liens entre Esso et l'Enseignement se sont noués il y a 25 ans. Ils revêtent deux aspects essentiels :

Aide pédagogique aux maîtres

- 100 000 brochures et documents photographiques sont envoyés chaque année aux enseignants pour leur permettre d'illustrer leurs cours.
- Une centaine de films sont mis à leur disposition.
- Deux visites groupées des forages d'Esso REP, de la raffinerie d'Ambès et des laboratoires de Bègles donnent chaque été aux professeurs, l'occasion de se familiariser avec les réalités de notre industrie.
- Des journées d'information sont organisées sur l'avenir énergétique et les métiers du pétrole pour les étudiants de l'enseignement supérieur et les professeurs chargés d'orientation dans le secondaire.
- Du matériel audio-visuel et des maquettes sont prêtés pour l'animation d'exposition dans les établissements scolaires.

Aide aux élèves

Avec l'accord du Ministère de l'Education et du Secrétariat Général de l'Enseignement Libre, 2.300 conférences sur les techniques et l'économie pétrolières sont données durant l'année scolaire, dans les lycées et collèges, sur l'ensemble du territoire national.

L'originalité de la formule réside dans l'absence de toute référence publicitaire et la qualité des conférenciers qui, appartenant au milieu universitaire, sont très proches des préoccupations de leur auditoire.

En 1979, année de l'Enfance et des élections européennes, une nouvelle étape fut franchie dans le sens d'un approfondissement des relations entre Esso et l'Enseignement.

Esso S.A.F. proposa à des établissements français, allemands et hollandais, de se livrer à une recherche sur le thème "le pétrole et l'axe rhénan dans la construction de l'Europe". Ce projet rejoignait une recommandation du recteur de Strasbourg, préconisant "l'Europe à l'école".

Trois lycées français, deux allemands et un hollandais choisirent chacun un sujet et une classe française n'hésita pas à poser la question : "le pétrole... par quoi faut-il le remplacer?".

L'ambition d'Esso S.A.F. était de développer encore le courant d'échanges avec la jeunesse et de lui permettre de dépasser les caricatures souvent appliquées à l'industrie pétrolière.

Les travaux d'élèves, coordonnés par les professeurs, durèrent plusieurs mois au cours desquels Esso fournit aide et documentation. Des expositions en présentèrent les résultats dans les établissements participants, et un voyage d'une semaine, organisé en mai 1980 par Esso S.A.F., Esso AG et Esso Nederland BV conduisit les 125 élèves concernés, de Rotterdam à Strasbourg. De visites techniques (Port de Rotterdam, raffinerie de Karlsruhe...) en visites culturelles (parc de Kukenhof, cathédrale de Cologne...), ils purent prendre la mesure des réalités et compléter leur information. Le point fort de ce voyage fut la réception au Conseil de l'Europe à Strasbourg, où deux hauts fonctionnaires répondirent aux questions des élèves. Dans leurs conclusions ils donnèrent à cette expérience multinationale "une valeur d'éveil à l'Europe pour ce public d'adolescents, servant l'effort de solidarité face à un avenir incertain.*

DONNÉES FINANCIÈRES

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS D'ESSO S.A.F. EN 1980

		millions de francs
chiffre d'affaires commercial hors taxes	20 215	
autres recettes y compris transactions compensées	9 425	
produits financiers et accessoires (hors dividende Esso REP)	180	
• recettes totales hors taxes et hors dividende Esso REP		29 820
achats de l'exercice	16 507	
autres charges y compris transactions compensées	12 317	
dotation aux amortissements (dont 58 sur écart de réévaluation)	477	
• charges d'exploitation globales		– 29 301
• augmentation de la valeur des stocks		1 229*
• résultat du compte d'exploitation avant dividende Esso REP		1 748
• dotation à la provision pour fluctuation des cours des matières premières		– 1 283
• provision complémentaire pour renouvellement des stocks		– 100
• impôts sur les sociétés		– 240
• résultat propre aux activités d'Esso S.A.F.		125
• dividende reçu d'Esso REP		141
• profit net		266

*Dont F 1.617 millions d'effet prix à volume constant et F 388 millions résultant d'une baisse de volume des stocks.

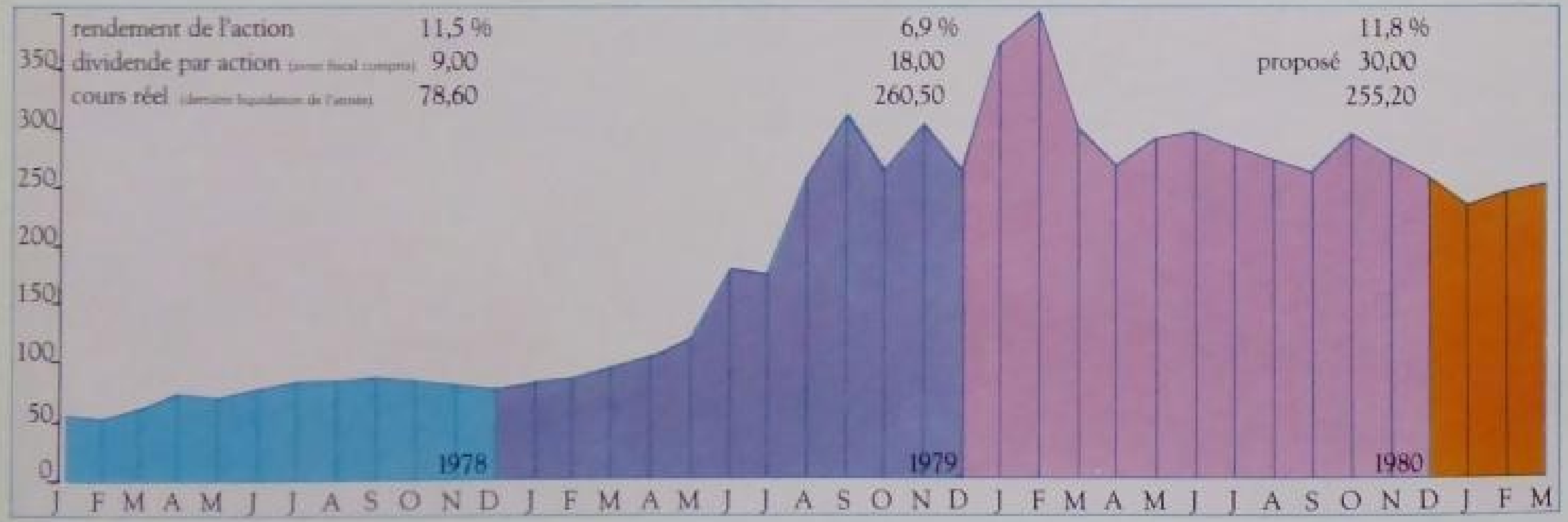
Dépenses d'immobilisations millions de F	1975	1976	1977	1978	1979	1980
raffinage et laboratoires	48,0	38,5	61,8	173,3	384,6	332,7
distribution et transports intérieurs	55,3	57,9	90,4	111,4	124,2	111,9
transports maritimes	192,5	13,6	54,1	12,2	14,5	53,7
administratif	2,1	11,3	1,6	3,6	9,5	15,1
total Esso S.A.F.	297,9	121,3	207,9	300,5	532,8	513,4
G.I.E. Esso Energie* (part Esso S.A.F.)	45,6	7,7	2,6	1,5	0,8	0,6
total	**343,5**	**129,0**	**210,5**	**302,0**	**533,6**	**514,0**

* Le G.I.E. Esso Energie a été constitué entre Esso S.A.F., Esso Chimie et SOCABU pour doter les installations de ces trois sociétés à Port-Jérôme d'une centrale moderne de génération de vapeur et d'électricité. Esso S.A.F. a contribué au financement de ce projet dans la proportion de la capacité de production nette d'énergie qu'elle a souscrite (59,3 %).

ANALYSE FINANCIÈRE ET COEFFICIENTS millions de F

		1976	1977	1978	1979	1980
A	immobilisations	4 394	4 563	4 811	6 731	7 111
B	amortissements	2 930	3 165	3 419	4 741	5 090
C	immobilisations (valeur nette) (A – B)	1 464	1 398	1 392	1 990	2 021
D	autres valeurs immobilisées	336	335	315	671	661
E	actif immobilisé (C + D)	1 800	1 733	1 707	2 661	2 682
F	valeurs d'exploitation	2 972	3 234	2 728	4 230	5 459
G	valeurs réalisables à court terme et disponibles	1 633	1 789	2 301	2 925	3 389
H	actif circulant (F + G)	4 605	5 023	5 029	7 155	8 848
I	**actif total** (E + H)	6 405	6 756	6 736	9 816	11 530
J	capitaux propres, réserves et provisions	2 238	2 448	2 586	4 755	6 299
K	dettes à long terme	991	879	655	498	535
L	dettes à court terme	3 176	3 429	3 495	4 563	4 696
M	**passif total** (J + K + L)	6 405	6 756	6 736	9 816	11 530
N	fonds de roulement (H – L)	1 429	1 594	1 534	2 592	4 152
O	chiffre d'affaires commercial hors taxes	10 048	10 970	11 582	14 880	20 215
P	**résultats nets**	99	58	86	199	266
Q	marge brute d'autofinancement					
	• comptable	679	533	534	1 790	2 159
	• corrigée de l'augmentation en valeur des stocks à volume constant	321	361	779	378	542
1	liquidité $\frac{H}{L}$	1,45	1,46	1,44	1,57	1,88
2	marge nette (hors taxes) $\frac{100 \times P}{O}$	1,00	0,53	0,74	1,34	1,32
3	endettement total $\frac{K+L}{M}$	0,65	0,64	0,62	0,52	0,45
4	rentabilité $\frac{100 \times P}{J}$	4,42	2,37	3,33	4,19	4,22

Evolution du cours de l'action d'Esso S.A.F. premier cours du terme le jour de la liquidation



ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	1978 millions de francs	1978 %	1979 millions de francs	1979 %	1980 millions de francs	1980 %
gaz liquéfiés	288,6	2,5	369,6	2,5	662,8	3,3
carburants auto	3 024,4	26,1	3 382,0	22,8	4 639,0	23,0
pétrole,essence aviation et carburéacteur	433,3	3,7	747,1	5,0	977,7	4,9
gazole	1 226,7	10,6	1 762,0	11,8	2 188,9	10,8
fuel domestique	2 616,6	22,6	2 980,5	20,0	4 517,0	22,3
fuels léger et lourds	1 940,4	16,8	2 808,1	18,9	3 513,0	17,4
lubrifiants	698,5	6,0	835,7	5,6	1 186,9	5,9
bitumes et émulsions	292,2	2,5	360,6	2,4	460,2	2,2
autres produits	1 061,0	9,2	1 634,5	11,0	2 069,3	10,2
chiffre d'affaires commercial hors taxes	11 581,7	100,0	14 880,1	100,0	20 214,8	100,0
prestations de service hors taxes	437,4		499,9		398,7	
chiffre d'affaires hors taxes, transactions compensées exclues	12 019,1		15 380,0		20 613,5	
transactions compensées avec d'autres sociétés pétrolières	4 244,9		5 257,3		9 017,7	
chiffre d'affaires hors taxes, transactions compensées incluses	16 264,0		20 637,3		29 631,2	
taxe intérieure	5 366,4		6 779,4		6 264,0	
chiffre d'affaires, taxe intérieure comprise, hors T.V.A.	21 630,4		27 416,7		35 895,2	

RÉSULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

	1976	1977	1978	1979	1980
1. Situation financière en fin d'exercice					
a) capital social	595 898 000	595 898 000	595 898 000	595 898 000	595 898 000
b) nombre d'actions émises	11 917 960	11 917 960	11 917 960	11 917 960	11 917 960*
c) nombre d'obligations convertibles en actions	–	–	–	–	–
2. Résultat global des opérations effectives					
a) chiffre d'affaires hors taxes (milliers de F)					
– transactions compensées exclues	10 492 053	11 415 736	12 019 138	15 379 949	20 613 595
– transactions compensées incluses	14 129 937	16 025 201	16 264 001	20 637 302	29 631 261
b) bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	723 753 998	547 803 328	554 087 343	2 212 482 939	2 555 262 478
c) impôts sur les bénéfices	45 843 955	505 186	1 893 340	323 939 424	240 465 734
d) bénéfice après impôts, amortissements et provisions	99 517 475	58 243 950	86 108 201	199 218 996	266 036 383
e) montant des bénéfices distribués	44 453 991	58 398 004	71 507 760	143 015 520	238 359 200**
3. Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	56,88	45,92	46,33	158,46	194,23
b) bénéfice après impôts, amortissements et provisions	8,35	4,89	7,23	16,72	22,32
c) dividende versé à chaque action avec avoir fiscal	5,595	7,35	9,00	18,00	30,00**
4. Personnel					
a) nombre de salariés	4 538	4 582	4 598	4 607	4 510
b) montant de la masse salariale	404 984 000	440 627 000	492 440 000	546 527 000	618 170 000
c) montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres spéciales, etc.)	139 318 000	158 509 000	179 959 000	211 811 000	244 121 000

* Actions détenues pour 81,55 % par Exxon Corp.
** Montant dont la distribution est proposée par le Conseil d'Administration.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES AU 31.12.80

Société Esso de Recherches et d'Exploitation Pétrolières Esso REP
Capital : F 35 100 000 - Participation : 88,98 %.
Activités : recherches et exploitation de tous gisements d'hydrocarbures liquides ou gazeux.
La production atteint 871 686 t de pétrole brut et 30,6 millions de m³ de gaz en 1980.
Le bénéfice net après impôt sur les sociétés ressort à F 325,2 millions en 1980.

Worex Distribution - WD
Capital : F 4 922 900 - Participation : 98,82 %.
Activités : distribution de combustibles liquides et solides et de matériels thermiques et sanitaires.
En 1980 son chiffre d'affaires h.t. atteint F 1491 millions dont F 1368 millions correspondant à des ventes de produits pétroliers.

Labeye et Cie
Capital : F 3 316 100 - Participation : 77,62 %.
Activités : distribution de combustibles liquides et solides.
Pour le dernier exercice, son chiffre d'affaires h.t. a atteint 143,1 millions.

Office Privé d'Assurances et de Courtages O.P.A.C.
Capital : F 200 000 - Participation : 98,50 %.
Activités : négociation et gestion de contrats d'assurances garantissant les risques des sociétés du groupe Esso en France et de leur personnel. L'O.P.A.C. gère environ 20 000 contrats. Les courtages reçus en 1980 représentent environ F 5,7 millions.

Société d'Exploitation du Parking de la place d'Anvers - SEPPA
Capital : F 800 000 - Participation : 87,25 %.
Activités : exploitation d'un parc public de stationnement d'automobiles situé sous la place d'Anvers à Paris.
Immobilisations : F 2,4 millions.

Société d'Exploitation de Parkings à Saint-Etienne - SEPSE
Capital : F 3 000 000 - Participation : 94,92 %.
Activités : exploitation d'un parc public de stationnement d'automobiles situé à Saint-Etienne.
Immobilisations : 5,1 millions.

Société Immobilière Paris-Niel
Capital : F 368 520 - Participation : 98,08 %.
Activités : location de stations-service.
Immobilisations : F 6,8 millions.

Société Commerciale des Fauvelles
Participation dans des sociétés de distribution de combustibles.
Capital : F 4 740 000 - Participation : 97,45 %.

Société d'Exploitation et de Développement d'Opérations Commerciales
Capital : F 100 000 - Participation : 85,50 %.
Activités : gestion de cartes de crédit et tickets-route.

Société Hôtelière de la Petite Campagne
Capital : F 20 000 - Participation : 95 %.
Activités : exploitation d'un hôtel destiné au logement du personnel de la raffinerie de Port-Jérôme.

AUTRES PRINCIPALES PARTICIPATIONS

Société de la Raffinerie de Lorraine
Exploitation d'une raffinerie à Hauconcourt.
Participation : 40 %.

Société du Pipe-line de la Raffinerie de Lorraine
Exploitation de pipe-lines pour l'approvisionnement en pétrole brut de la raffinerie d'Hauconcourt.
Participation : 40 %.

Raffinerie du Midi
Exploitation de dépôts de produits pétroliers.
Participation : 33,33 %.

Dépôts de Pétrole Côtiers
Exploitation de dépôts de produits pétroliers.
Participation : 21,20 %.

Dépôts Pétroliers de la Corse
Exploitation de dépôts de produits pétroliers.
Participation : 18 %.

Société Havraise de Manutention de Produits Pétroliers
Réception, stockage et réexpédition de fuel et gazole.
Participation : 15,40 %.

Société du Pipeline Méditerranée-Rhône
Exploitation de pipe-lines de produits pétroliers des raffineries de la Méditerranée à la vallée du Rhône.
Participation : 14,17 %.

Société de Transports Pétroliers par Pipelines (TRAPIL)
Exploitation de pipe-lines de produits pétroliers des raffineries de la Basse-Seine à la région parisienne.
Participation : 7,99 %.

Géomines-Caen
Exploitation d'un stockage souterrain de produits pétroliers à May-sur-Orne.
Participation : 14 %.

Société de Manutention de Carburants Aviation (SMCA)
Construction et exploitation d'"Hydrant Systems" aux aéroports d'Orly et de Roissy.
Participation : 16,66 %.

FILIALES ET PARTICIPATIONS francs	capital	réserves	quote-part du capital détenu (en %)	valeurs d'inventaire des titres détenus	prêts et avances consentis par la société et non remboursés	montant des cautions et avals fournis par la société	chiffre d'affaires du dernier exercice	bénéfice net (ou perte) du dernier exercice	dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital d'Esso S.A.F.									
1. Filiales (50 % au moins du capital détenu par Esso S.A.F.)									
- Esso REP	35 100 000	267 012 307	88,98	388 000 000	—	—	910 070 784	325 236 111	168 517 234
- S.C. des Fauvelles	4 740 000	11 019 863	97,45	15 702 513	17 972 031	—	—	(3 641 680)	—
- Worex Distribution	4 922 900	15 807 564	98,82	16 797 855	169 884 308	70 000	1 490 715 547	2 857 558	2 432 350
- Labeye et Cie	3 316 100	6 474 996	77,62	8 407 554	22 942 543	—	143 136 787	(1 210 516)	—
2. Participations (10 à 50 % du capital)									
- Raffinerie du Midi	22 500 000	52 865 054	33,33	18 300 000	9 440 991	6 182 000	28 099 170	(2 449 317)	—
- Société du Pipe-line Méditerranée-Rhône	65 000 000	45 337 032	14,17	11 600 000	—	2 548 000	95 371 410	8 393 824	1 012 946
- Société de la Raffinerie de Lorraine	50 000 000	10 425 646	40,00	21 000 000	—	—	98 973 499	—	—
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations									
1. Filiales françaises				4 289 396	73 034 379	429 000			906 224
2. Participations dans les sociétés françaises				51 218 315	41 454 122	25 030 000			2 791 613

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article 157 de la loi sur les sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous rendre compte, pour l'exercice clos le 31 décembre 1980, de la mission que vous avez bien voulu nous confier.

Toutes facilités nous ont été données pour effectuer nos vérifications. Celles-ci ont été conduites conformément aux diligences habituelles en la matière et ont comporté, outre les travaux au siège, un examen des opérations comptabilisées en raffineries.

Les sondages auxquels nous avons procédé ne nous ont révélé aucune irrégularité ou inexactitude de nature à mettre en cause la sincérité des comptes sociaux.

Les documents sousmis à votre approbation ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation que celles utilisées pour l'exercice précédent, sous les deux exceptions ci-après :

– Sous la rubrique des provisions pour pertes et charges, a été ouvert un poste provision pour retraites obligatoires du personnel de F 62,7 millions, représentant la charge de la société au titre de la garantie de ressources accordée au personnel ayant cessé ses activités par anticipation au cours de l'année 1980.

– Sous la même rubrique, a été également constituée une provision de F 13,9 millions pour impôts différés sur les plus-values de fusion et les plus-values à court terme.

Il y a lieu par ailleurs de préciser les points suivants :

– La provision pour fluctuation des cours a été dotée d'une somme de F 1283 millions plafonnée, conformément aux dispositions légales, à 69 % de son niveau de droit commun.
Votre conseil d'administration a jugé opportun de la compléter par une dotation de F 100 millions à la provision complémentaire pour renouvellement des stocks, créée en 1979, sous la rubrique provisions non réglementées.

– Enfin, comme les années précédentes, les dotations maxima autorisées par la loi ont été affectées aux amortissements et aux provisions réglementées pour hausse des prix et pour investissement.

Nous avons pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et de ses annexes et avons vérifié la sincérité des informations données sur la situation financière et les comptes de la société.

Nous nous sommes, d'autre part, assurés que les prescriptions relatives au maintien de l'égalité entre actionnaires et à l'immobilisation des actions de garantie des administrateurs avaient été respectées.

Nous préciserons enfin qu'aucune prise de participation entrant dans le champ d'application de l'article 356 de la loi sur les sociétés commerciales n'a été réalisée en 1980.

En conclusion, à l'issue de nos contrôles, nous estimons pouvoir certifier la régularité et la sincérité de l'inventaire, du compte d'exploitation générale, du compte de pertes et profits et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1980.

Paris, le 28 avril 1981

Daniel Dudon — André Amic

Commissaires aux Comptes
Membres des compagnies régionales
de Versailles et de Paris

RAPPORT SPÉCIAL

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport prévu aux articles 103 de la loi du 24 juillet 1966 et 92 du décret du 23 mars 1967 concernant les conventions passées par votre société avec des entreprises ayant avec la vôtre des dirigeants communs.

I. Conventions nouvelles

1) Avec la Société Esso Chimie

(Administrateurs concernés :
MM. L. Chaperon, M. Kopff et H. Lamaison.)

– Bail du 22 février 1980 par lequel Esso S.A.F. donne en location à Esso Chimie, pour une durée de neuf années à compter du 1er mars 1980, la partie dite "Parcelle enclavée du Bloc 21" de la raffinerie de Port-Jérôme, d'une superficie d'environ 7 950 m², moyennant un loyer annuel de F 127 200 indexé sur l'indice du coût de la construction (Conseil du 21 février 1980).

– Avenant n° 7 du 22 février 1980 à la convention d'avances de trésorerie portant le plafond de F 160 millions à 400 millions à partir du 1er janvier 1980 (Conseil du 21 février 1980).

2) Avec la Société Esso REP

(Administrateur concerné : M. M. Kopff.)

– Avenant n° 13 du 11 décembre 1980 à la convention d'avances de trésorerie du 27 mars 1969, la prorogeant d'une année pour finir le 31 décembre 1981, le plafond demeurant fixé à F 650 millions.

3) Avec la Société Worex Distribution

(Administrateur concerné : M. J. Rauzier.)

– Avenant n° 1 du 2 octobre 1980 à la convention de prêt du 1er octobre 1977 et avenant n° 3 du 2 octobre 1980 à la convention d'avances de trésorerie du 1er octobre 1977, précisant que les intérêts au taux de base bancaire de la B.N.P. en vigueur majoré de 1,30 % et calculé jour par jour, sont plafonnés au taux des avances sur titres de la Banque de France majoré de deux points.

4) Avec la Banque de Paris et des Pays-Bas

(Administrateurs concernés : MM. F. Fabre et G. Rambaud.)

– Service de l'Assemblée générale et service des titres pour chacun des exercices 1980, 1981 et 1982.

II. Conventions antérieures qui se sont poursuivies en 1980

1) Avec la Société Esso Chimie

– Entraide administrative par Esso S.A.F. : F 8 376 487;

– Entraide à Port-Jérôme : F 28 889 271;

– Services rendus par la Direction générale des ventes : F 232 435;

– Prêts court terme par Esso Chimie au 31 décembre 1980 : F 292 574 905; intérêts supportés par Esso S.A.F. : F 48 015 392;

– Recherches et développement : F 2 438 600;

– Ventes réciproques de produits pétroliers et assimilés concernant l'exploitation de Port-Jérôme par :
Esso S.A.F. : F 1 627 714 000,
Esso Chimie : F 476 048 000;

– Achats d'additifs pour produits pétroliers à Esso Chimie : F 99 693 000;

– Locations de terrains :
Pré Carré et parcelles enclavées : F 1 229 700
Collonges-au-Mont-d'Or : F 154 100
Marquette-lez-Lille : F 48 160;

– Construction d'une unité de traitements soufrés avec Hoechst France :
Prêt de F 9 450 000;
Intérêts perçus en 1980 : F 1 020 600.

2) Avec la Société Esso REP

– Entraide administrative : F 1 440 908;

– Achats de pétrole brut : F 872 252 587;

– Achats de condensats d'Ucha : F 7 745 156;

– Avances de trésorerie : F 601 923 117 au 31 décembre 1980;
Intérêts supportés par Esso S.A.F. :
F 67 927 022;

– Location de bureaux à Bègles : F 326 000.

3) Avec la Société Esso Europe Inc.

– Services facturés en 1980 : F 34 325 503.

4) Avec la Société Worex Distribution

– Prêt de F 10 millions;
Intérêts perçus en 1980 : F 1 270 833;

– Avance de trésorerie : F 159 884 307 au 31 décembre 1980;
Intérêts perçus en 1980 : F 6 902 140;

– Entraide administrative et personnel détaché : F 2 244 119.

5) Avec la Société du Caoutchouc Butyl "SOCABU"

– Vente de matières premières : F 3 237 587;

– Location de bureau : F 12 000;

– Entraide administrative : F 133 380.

6) Les accords existant entre Esso S.A.F., Esso Chimie et Socabu pour le fonctionnement du Groupement d'intérêt économique Esso Energie se sont poursuivis en 1980.

Enfin, dans le cadre d'opérations considérées comme courantes et traitées à des conditions normales, votre société a continué de faire appel à la Banque de Paris et des Pays-Bas et à la Banque de L'Union Européenne, aux conseils desquels siègent des administrateurs communs, pour le financement de navires ou l'obtention de crédits ou de prêts accordés à la clientèle revendeurs.

Il appartient à votre Assemblée de statuer sur ces opérations.

Paris, le 30 mars 1981

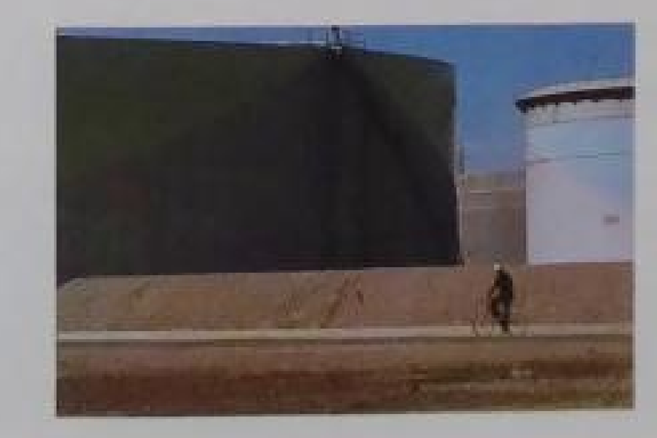
André Amic — Daniel Dudon

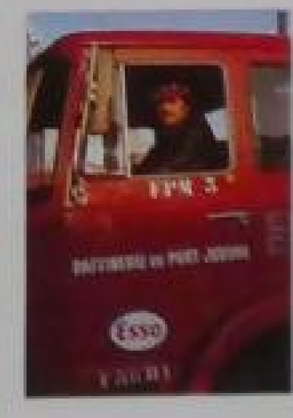
Commissaires aux Comptes

EXERCICE 1980 ESSO S.A.F.

milliers de francs

compte d'exploitation générale	**débit**	
	stocks au début de l'exercice	4 229 907
	achats de matières et marchandises	25 103 324
	frais de personnel	862 291
	impôts et taxes	6 382 835
	travaux, fournitures et services extérieurs	984 470
	transports et déplacements	984 682
	frais divers de gestion	270 915
	frais financiers	378 554
	dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et provisions	597 646
	profit d'exploitation	1 888 623
	total	**41 683 247**
	crédit	
	stocks à la fin de l'exercice	5 458 557
	ventes de marchandises, produits finis et prestations de services (directement liées à l'activité pétrolière)	35 895 228
	ventes de déchets et ventes diverses	5 481
	ristournes, rabais et remises	3 265
	produits accessoires	93 364
	produits financiers	195 009
	travaux faits par l'entreprise pour elle-même et travaux et charges non imputables à l'exploitation de l'exercice	32 343
	total	**41 683 247**
compte de pertes et profits	**débit**	
	participation des salariés aux fruits de l'expansion	35 000
	pertes sur exercices antérieurs	3 317
	pertes exceptionnelles	46 239
	dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation ou exceptionnelles	1 416 115
	impôts sur les bénéfices	240 466
	bénéfice net	266 036
	total	**2 007 173**
	crédit	
	profit d'exploitation	1 888 623
	profits sur exercices antérieurs	29 644
	profits exceptionnels	29 040
	profits résultant de subventions d'équipement	683
	profits résultant de la réintégration de la provision spéciale de réévaluation	59 183
	total	**2 007 173**







BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1980 ESSO S.A.F.

milliers de francs	actif	montant brut	amortissements dépréciations	montant net
valeurs immobilisées 2 682 142	**frais d'établissement**			
	prime de remboursement des obligations	2 359	1 032	1 327
	immobilisations			
	terrains	372 657	13 996	358 661
	constructions et ouvrages d'infrastructure	1 048 999	717 829	331 170
	installations complexes spécialisées	2 881 406	2 207 224	674 182
	matériel et outillage	550 797	363 374	187 423
	matériel de transport	1 671 018	1 489 732	181 286
	autres immobilisations corporelles	307 682	217 336	90 346
	pipe-line	89 108	74 055	15 053
	immobilisations incorporelles	28 328	7 145	21 183
	immobilisations en cours	161 196	—	161 196
	total	**7 111 191**	**5 090 691**	**2 020 500**
	autres valeurs immobilisées			
	prêts et autres créances à plus d'un an	89 493	—	89 493
	titres de participation	540 418	5 102	535 316
	dépôts et cautionnements	3 439	—	3 439
	comptes de régularisation : actif à plus d'un an	32 067	—	32 067
	total	**665 417**	**5 102**	**660 315**
actif circulant 8 847 810 stocks 5 458 558	**valeurs d'exploitation**			
	marchandises	16 493	1 227	15 266
	matières premières	2 041 398	—	2 041 398
	matières consommables	41 022	469	40 553
	produits finis	2 414 155	—	2 414 155
	produits en cours	937 755	—	937 755
	emballages commerciaux	9 431	—	9 431
	total	**5 460 254**	**1 696**	**5 458 558**
comptes de tiers 2 742 890	**valeurs réalisables à court terme ou disponibles**			
	fournisseurs, avances et acomptes versés	16 613	—	16 613
	clients	2 151 142	83 493	2 067 649
	autres débiteurs	584 052	1 853	582 199
	comptes de régularisation : actif	76 429	—	76 429
comptes financiers 646 362	prêts à moins d'un an	7 932	—	7 932
	effets à recevoir	363 948	—	363 948
	chèques et autres valeurs à encaisser	236 852	—	236 852
	titres de placement	—	—	—
	banques et chèques postaux	36 926	—	36 926
	caisse	704	—	704
	total	**3 474 598**	**85 346**	**3 389 252**
	total général :			**11 529 952**

avals, cautions, garanties et autres engagements donnés : 2 876 749

avals, cautions, garanties et autres engagements reçus : 2 128 620





	passif	montant net
patrimoine social et provisions assimilées 6 032 985	**capital propre et réserves**	
	capital social	595 898
	prime d'émission et de fusion	160 851
	réserve légale	59 590
	plus-values à long terme	43 646
	réserves facultatives	124 000
	réserve de renouvellement du stock indispensable	2 508
	total	986 493
	écart de réévaluation :	
	réserve spéciale de réévaluation	545 142
	provision spéciale de réévaluation	173 994
	total	719 136
	report à nouveau	47 769
	situation nette (avant résultats)	1 753 398
	provisions non réglementées	
	provision complémentaire pour renouvellement des stocks	300 000
	provisions réglementées	
	provision pour fluctuation des cours des matières premières	3 859 223
	provision pour investissement	28 551
	provision pour hausse des prix	7 115
	total	3 894 889
	subventions d'équipement reçues	
	subventions reçues	10 502
	moins : subventions inscrites à pertes et profits	2 855
	différence	7 647
	provisions pour pertes et charges	
	provision pour retraites obligatoires du personnel	62 741
	provision pour charges à répartir sur plusieurs exercices	355
	provision pour impôts différés	13 955
	total	77 051
passif envers les tiers 5 230 931	**dettes à long et moyen terme**	
	emprunts à plus d'un an	533 611
	autres dettes à plus d'un an	1 796
	total	535 407
	dettes à court terme	
	fournisseurs	240 413
	clients : avances et acomptes reçus sur commandes en cours	21 883
	autres créanciers	2 240 568
	comptes de régularisation : passif	528 412
	emprunts à moins d'un an	107 353
	effets à payer	1 244 597
	banques créditrices	312 298
	total	4 695 524
	résultats : bénéfice de l'exercice	266 036
	total général :	11 529 952







BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 1980 ESSO S.A.F. ET ESSO REP

millions de francs	actif	montant brut	amortissements dépréciations	montant net
valeurs immobilisées 2 556,2	**frais d'établissement**			
	prime de remboursement des obligations	2,3	1,0	1,3
	immobilisations			
	terrains	373,7	14,0	359,7
	travaux souterrains et sondages	389,6	331,1	58,5
	constructions et ouvrages d'infrastructures	1 067,0	728,5	338,5
	installations complexes spécialisées	3 076,1	2 371,6	704,5
	matériel et outillage	578,1	369,7	208,4
	matériel de transport	1 679,4	1 492,0	187,4
	autres immobilisations corporelles	315,8	221,4	94,4
	pipe-line	118,8	103,6	15,2
	immobilisations incorporelles	28,3	7,1	21,2
	frais de recherches	81,9	81,9	–
	puits secs	46,6	46,6	–
	immobilisations en cours	293,0	–	293,0
	total	8 048,3	5 767,5	2 280,8
	autres valeurs immobilisées			
	prêts et autres créances à plus d'un an	91,1	–	91,1
	titres de participation	152,5	5,1	147,4
	dépôts et cautionnements	3,6	–	3,6
	comptes de régularisation : actif à plus d'un an	32,0	–	32,0
	total	279,2	5,1	274,1
stocks 5 325,8	**valeurs d'exploitation**			
	marchandises	16,5	1,2	15,3
	matières premières (pétrole brut)	2 041,4	–	2 041,4
	matières consommables	71,9	0,5	71,4
	produits finis	2 261,1	–	2 261,1
	produits en cours	927,2	–	927,2
	emballages commerciaux	9,4	–	9,4
	total	5 327,5	1,7	5 325,8
comptes de tiers 2 756,2	**valeurs réalisables à court terme ou disponibles**			
	fournisseurs, avances et acomptes versés sur commandes	16,6	–	16,6
	clients	2 154,7	83,5	2 071,2
	autres débiteurs	592,3	1,9	590,4
	comptes de régularisation : actif	78,0	–	78,0
comptes financiers 686,9	prêts à moins d'un an	8,6	–	8,6
	effets à recevoir	363,9	–	363,9
	chèques et autres valeurs à encaisser	236,9	–	236,9
	titres de placement	–	–	–
	banques et chèques postaux	76,7	–	76,7
	caisse	0,8	–	0,8
	total	3 528,5	85,4	3 443,1
	total général :	17 185,8	5 860,7	11 325,1

avals, cautions, garanties et autres engagements donnés : 2 876,7

avals, cautions, garanties et autres engagements reçus : 2 129,9




	passif	montant net	
capitaux permanents 6 754,0	**capital propre et réserves**		**patrimoine social et provisions assimilées** 6 218,6
	capital social	595,9	
	prime d'émission	164,9	
	réserve légale	62,7	
	plus-values à long terme	44,3	
	réserves facultatives	124,0	
	réserve de renouvellement du stock indispensable	3,9	
	réserve spéciale de réévaluation	201,0	
	provision spéciale de réévaluation	175,6	
	total	1 372,3	
	report à nouveau	348,1	
	situation nette (avant résultats de l'exercice)	1 720,4	
	provisions réglementées		
	provision pour fluctuation des cours des matières premières	3 859,3	
	provision pour investissement	34,2	
	provision pour reconstitution des gisements	210,7	
	provision pour hausse des prix	7,1	
	total	4 111,3	
	provisions non réglementées	300,0	
	subventions d'équipement reçues	7,6	
	provisions pour pertes et charges	79,3	
	dettes à long terme		**passif envers les tiers** 4 736,2
	emprunts à plus d'un an	533,6	
	autres dettes à plus d'un an	1,8	
		535,4	
comptes de tiers 2 536,5	**dettes à court terme**		
	fournisseurs	264,2	
	clients : avances et acomptes reçus sur commandes en cours	21,9	
	autres créanciers	1 622,5	
	redevance sur production d'huile brute	30,4	
	comptes de régularisation : passif	597,5	
comptes financiers 1 664,3	emprunts à moins d'un an	107,4	
	effets à payer	1 244,6	
	banques créditrices	312,3	
	total	4 200,8	
	résultats : bénéfice de l'exercice (part des actionnaires d'Esso S.A.F.)	300,9	
	intérêts minoritaires (part dans résultats et situation nette)	69,4	
	total général :	11 325,1	





EXERCICE 1980
ESSO S.A.F. ET ESSO REP CONSOLIDÉS

		millions de francs
compte d'exploitation générale	**débit**	
	stocks au début de l'exercice	4 166,5
	achats	24 247,9
	frais de personnel	932,5
	impôts et taxes	6 456,9
	impôts sur dividende Esso REP	28,0
	travaux, fournitures et services extérieurs	1 089,0
	transports	999,2
	frais divers de gestion	276,6
	frais financiers	310,9
	dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements des frais d'établissement	0,1
	dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements des immobilisations	519,2
	dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements des titres de participation	0,3
	dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation	57,5
	dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour retraites obligatoires du personnel	64,9
	bénéfice d'exploitation	2 389,4
	total	**41 538,9**
	crédit	
	stocks à la fin de l'exercice	5 325,7
	ventes de marchandises et produits finis, prestations de services (directement liées à l'activité pétrolière)	35 929,4
	ristournes, rabais et remises obtenus ou à obtenir	3,3
	produits accessoires	107,8
	produits financiers	57,7
	travaux faits par l'entreprise pour elle-même et travaux et charges non imputables à l'exercice	115,0
	total	**41 538,9**
compte de pertes et profits	**débit**	
	participation des salariés	38,5
	pertes sur exercices antérieurs	6,7
	pertes exceptionnelles	47,4
	dotations de l'exercice aux comptes de provisions et d'amortissements hors exploitation ou exceptionnels :	
	– provision pour reconstitution des gisements	210,7
	– amortissements des charges d'exploration	128,5
	– autres dotations	1 417,6
	annulation provision crédit d'impôt différé sur prélèvement exceptionnel	51,0
	impôts sur les bénéfices	406,6
	prélèvement exceptionnel	100,3
	bénéfice net consolidé	
	– quote-part des actionnaires d'Esso S.A.F.	300,9
	– quote-part des intérêts minoritaires des tiers dans Esso REP	35,8
	total	**2 744,0**
	crédit	
	bénéfice d'exploitation de l'exercice	2 389,4
	profits sur exercices antérieurs	34,6
	provision pour reconstitution des gisements devenue disponible	127,7
	profits exceptionnels	29,5
	profits résultant de subventions d'équipement	0,7
	profits résultant de la réintégration de la provision spéciale de réévaluation	60,1
	prélèvement exceptionnel : annulation de la provision 1979	102,0
	total	**2 744,0**







LES ADMINISTRATEURS D'ESSO S.A.F.

Henri Lamaison
Président d'Honneur
54, rue Ranelagh
75016 Paris
Administrateur de :
Esso Chimie.

Michel Kopff
Président-Directeur Général
1, place Chancelier-Adenauer
75016 Paris
Administrateur de :
Esso REP,
Esso Chimie,
Esso Europe Inc,
Esso Africa Inc.

Louis Chaperon
Administrateur
28, rue Pauline-Borghèse
92200 Neuilly-s/Seine
Président de :
Esso Chimie,
Société de Caoutchouc Butyl (SOCABU).

Francis Fabre
Administrateur
75, rue de Grenelle
75007 Paris
Président de :
Union de Transports Aériens (U.T.A.)
Président d'Honneur de :
Chargeurs Réunis,
Cie Maritime des Chargeurs Réunis.
Administrateur Honoraire de :
Société Navale Chargeurs Delmas-Vieljeux.
Administrateur de :
Eurafrance,
Cie Financière de Paris et des Pays-Bas,
Safic-Alcan,
Banque de Paris et des Pays-Bas,
Cie Financière Delmas-Vieljeux,
Club Méditerranée,
Pricel.

Jean Forgeot
Administrateur
80, bd Flandrin
75016 Paris
Président de :
Société Creusot-Loire.
Président d'Honneur de :
Société de Constructions Electromécaniques Jeumont-Schneider.
Vice-Président de :
Schneider S.A.
Administrateur de :
ARBED,
Imprimerie Georges Lang,
Banque de l'Union Européenne,
Publicis,
Chargeurs réunis,
Cie Financière de Creusot-Loire,
Electrorail,
Société des Bains de Mer de Monaco,
Cie Financière de Développement des Entreprises.
Membre du Conseil de Surveillance de :
Talbot (jusqu'au 20.12.80) puis Automobiles Peugeot.

Gustave Rambaud
Administrateur
31, avenue Georges Mandel
75016 Paris
Président de :
Banque de Paris et des Pays-Bas-Hollande.
Vice-Président de :
Cie Industrielle Chiers-Châtillon,
Banque de Paris et des Pays-Bas,
Cie Financière de Paris et des Pays-Bas.
Administrateur-Directeur Général de :
OPFI-Paribas.
Administrateur de :
Paribas-International S.A.,
Banque de Paris et des Pays-Bas-Belgique,
Banque de Paris et des Pays-Bas-Suisse,
Fives-Cail-Babcock,
Société Usinor,
Crédit du Nord,
Nord-Est,
Cie de Fives-Lille,
Norsk Hydro,
Compagnie Bancaire,
Financière du Ruau,
Cockerill,
Frère-Bourgeois,
COPEBA,
Electrobel.

Jean Rauzier
Administrateur
5, avenue Curie
92370 Chaville
Administrateur de :
Worex Distribution,
Société Havraise de Manutention de Produits Pétroliers.
Membre du Conseil de Surveillance de :
Société A. Petit.

Candidat au Conseil d'Administration

M. Jean-Louis Pilliard
45, rue Charles-Lafitte
92200 Neuilly-sur-Seine
Né le 20 mai 1921 à Paris
Président de la Fédération des industries électriques et électroniques (1976-79)
Membre du Comité Exécutif du C.N.P.F. (1972-79)
Président-Directeur Général de :
La Radiotechnique
R.T.C. La Radiotechnique Compelec
Président du Conseil d'Administration de :
Sopad (Nestlé)
Administrateur de :
Barclays Bank S.A.
Electro Banque
Le Métal Déployé.

Déclaration de M. Michel Kopff
Président-Directeur Général

à l'assemblée générale d'Esso S.A.F. du 18 juin 1981.

Mesdames, Messieurs,

Votre société a progressé en 1980, même si les difficultés n'ont pas manqué. Ces difficultés ont été de plusieurs ordres : nouvel et fort accroissement du coût du brut importé; insuffisance notoire des prix plafonds des produits pétroliers; baisse de la demande pétrolière; vote par le Parlement d'une taxation plus lourde des activités d'exploration-production, sans que soit en contrepartie corrigée l'anomalie de l'insuffisance de la provision pour fluctuation des cours, qui pénalise lourdement Esso S.A.F. en soumettant immédiatement à l'impôt un "profit sur stock" immobilisé.

Du côté positif, l'accroissement considérable des investissements d'Esso REP a porté des fruits appréciables, sous la forme d'une augmentation de la production de pétrole brut de nos champs du sud-ouest (+ 21 %). L'approvisionnement d'Esso S.A.F. en brut importé, grâce aux ressources du groupe Exxon en brut saoudien, s'est effectué à un niveau de prix relativement favorable par rapport à celui de la moyenne des bruts reçus en France. Il en est résulté un allègement d'environ un milliard de francs de la balance des paiements de la France. Vous regretterez avec moi qu'en raison du niveau de l'insuffisance des prix contrôlés, le résultat de nos activités de raffinage-distribution, soit 125 millions de francs net, ne reflète que faiblement cet avantage d'approvisionnement. Compte tenu du dividende reçu d'Esso REP – 141 millions de francs – le résultat net de votre société se monte à 266 millions de francs.

La consolidation des résultats d'Esso S.A.F. et d'Esso REP fait apparaître un bénéfice net consolidé de 337 millions de francs dans lequel la part des actionnaires d'Esso S.A.F. se monte à 301 millions. Il faut noter que le prélèvement fiscal demeure, comme l'an dernier, disproportionné aux résultats pour les raisons évoquées plus haut : l'ensemble Esso S.A.F. – Esso REP a ainsi versé à l'Etat 530 millions au titre de l'impôt sur les sociétés, des redevances minières et du prélèvement exceptionnel en 1980.

Après examen de ces résultats, votre conseil a recommandé la distribution d'un dividende de 238 millions de francs, soit 20 francs par action, c'est-à-dire 30 francs avec l'avoir fiscal au lieu de 18 francs l'an dernier. Ceci constitue un nouveau pas vers un niveau de rémunération des actionnaires qui soit mieux en rapport avec l'importance des capitaux investis et des programmes à engager, et qui réponde ainsi à la fois aux nécessités de l'équité et de l'efficacité économique.

Ceci m'amène à vous dire quelques mots sur la façon dont a commencé l'exercice 1981. L'activité de raffinage-distribution a souffert, durant le premier semestre 1981 plus encore qu'en 1980, de prix plafonds notoirement insuffisants, l'accroissement du coût du brut importé résultant de la hausse considérable du cours du dollar n'ayant pas été pris en compte. Malgré le maintien durant cette période de notre approvisionnement de brut saoudien à coût relativement favorable (du moins jusqu'à ce jour), vous savez que cet avantage est précaire, le résultat économique de notre raffinage pour le premier semestre sera négatif. La hausse de 15 centimes par litre autorisée le 11 juin est insuffisante pour rétablir une mise à niveau correcte et nous laisse aujourd'hui encore "dans le rouge". Cette situation est dangereuse. Si elle n'était pas rapidement corrigée, elle conduirait à terme au dépérissement du raffinage français qui pourrait devenir incapable de satisfaire complètement les besoins du marché national de produits finis.

En effet, de grands investissements sont indispensables pour l'adaptation des raffineries à la profonde évolution du marché pétrolier, et notamment à la réduction accélérée des ventes de fuel lourd. Ils ne pourront être entrepris que si les ressources financières nécessaires sont assurées par des moyens convenables, dans un cadre pétrolier cohérent et permettant l'équilibre économique des sociétés de raffinage-distribution. Je répète à cet égard ma conviction qu'un régime fondé sur l'initiative des opérateurs, et notamment comportant la liberté des prix, est nécessaire. Si toutefois un système de prix plafonds contrôlés devait encore subsister quelque temps, il est de la plus extrême urgence que les prix plafonds soient déterminés par une formule équitable, contractuelle, appliquée régulièrement et avec exactitude.

RÉSOLUTIONS

Assemblée Générale Ordinaire
Jeudi 18 juin 1981

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 1980, approuve ces rapports ainsi que le bilan et les comptes de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 1980, tels qu'ils ont été arrêtés. Elle approuve expressément les modifications apportées à la présentation et aux méthodes d'évaluation concernant ces bilan et comptes de résultats, telles qu'elles sont explicitées dans les rapports sus-visés.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 Juillet 1966, approuve purement et simplement les dites conventions.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter les bénéfices disponibles, à savoir :

– bénéfice de l'exercice 1980	F 266 036 382,68
– report 1979	47 769 692,93
soit un total de	F 313 806 075,61

de la façon suivante :

– réserve spéciale des plus-values à long terme	F 2 455 751,95
– dividende	238 359 200,00
– report à nouveau	72 991 123,66
soit un total de	F 313 806 075,61

Le dividende net ressort à F 20,00 pour chacune des 11 917 960 actions de F 50,- nominal, auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 10,00, soit un revenu global de F 30,00.

Le dividende (coupon n° 47) sera payable le 1er juillet 1981 aux guichets des établissements suivants :
- Banque de Paris et des Pays-Bas
- Morgan Guaranty Trust Co. of New York
- Société Générale
- Crédit Lyonnais
- Banque Nationale de Paris
- Crédit Commercial de France
- Crédit Industriel et Commercial
- Banque de l'Union Européenne
- Banque de l'Indochine et de Suez

L'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions à rémunérer	Dividende net	Avoir Fiscal	Revenu global
1977	11 917 960	F 4,90	F 2,45	F 7,35
1978	11 917 960	F 6,00	F 3,00	F 9,00
1979	11 917 960	F 12,00	F 6,00	F 18,00

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion au 31 décembre 1980 à :
MM. Louis Chaperon
Francis Fabre
Jean Forgeot
Michel Kopff
Henri Lamaison
Gustave Rambaud
Jean Rauzier

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale élit comme administrateurs pour une durée expirant à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes de l'exercice 1981 :
MM. Louis Chaperon
Michel Kopff
Henri Lamaison
Jean-Louis Pilliard
Gustave Rambaud
Jean Rauzier

Sixième résolution

L'Assemblée Générale fixe à F 180 000 le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice 1981.



Esso S.A.F.

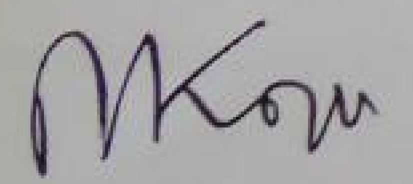
En contraste avec les difficultés du raffinage, l'activité d'Esso REP a continué à se développer favorablement. L'accroissement de la production de nos champs du sud-ouest se poursuit, et nous espérons atteindre le million de tonnes de pétrole brut en 1981. Le dividende qu'Esso S.A.F. va recevoir d'Esso REP au titre de l'exercice 1980 se montera à 242 millions de francs. Un sujet de préoccupation majeure vient toutefois d'apparaître : c'est la toute récente mise à l'étude par le gouvernement d'un nouveau projet de surtaxation des activités de production. Survenant après le prélèvement exceptionnel voté en 1979, et le nouveau régime fiscal voté en 1980, un tel projet apparaît comme particulièrement inquiétant et inopportun. Un nouvel alourdissement fiscal affecterait notre rentabilité et amputerait nos ressources financières. Il porterait un coup sérieux à la confiance nécessaire pour que puissent être décidés et menés à bien les projets importants – en amont et en aval – dont dépendra l'approvisionnement pétrolier futur.

Vous estimerez avec moi que votre société, ne mérite en rien une nouvelle pénalisation fiscale, alors que les charges anormales qu'elle supporte en font déjà l'un des plus gros contribuables de France.

Dans le ferme espoir que le réalisme et la modération prévaudront, nous travaillons résolument à préparer l'avenir dans tous les domaines : à "l'amont", où Esso REP amplifie encore ses travaux d'exploration et de développement des champs producteurs; à "l'aval", où les investissements de modernisation des raffineries se poursuivent à un rythme soutenu, et où les études techniques complexes nécessaires à la définition de la structure à long terme de notre raffinage sont activement menées; dans le domaine des énergies non pétrolières enfin, où nous examinons notamment les possibilités pour votre société de contribuer à l'approvisionnement charbonnier français.

L'industrie pétrolière est en profonde transformation, et cette période difficile exige de notre personnel courage et réalisme. Il fait face avec compétence et dévouement aux modifications de politiques et de structures qui s'avèrent nécessaires et qui lui demandent, et lui demanderont encore, d'importants efforts d'adaptation. Je l'en remercie en votre nom.

Nous avons signé au premier trimestre avec les organisations syndicales un nouvel accord d'intéressement des salariés, couvrant les exercices 1981 à 1983. Cet accord inclut une distribution progressive d'actions d'Esso S.A.F. à tous les salariés, ainsi qu'il sera exposé au cours de l'assemblée générale extraordinaire qui va suivre. Je suis sûr que vous jugerez avec moi qu'il était très souhaitable que l'ensemble du personnel soit ainsi associé encore plus étroitement au développement et aux résultats de notre société.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Jeudi 18 juin 1981

Rapport du Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire conformément aux dispositions de la loi n° 80-834 du 24 octobre 1980 créant une possibilité de distribution d'actions en faveur des salariés des entreprises industrielles et commerciales.

Votre Conseil d'Administration, tout en partageant les objectifs du législateur en la matière, n'a pas jugé opportun de recommander l'augmentation de capital nécessaire pour la mise en application de la loi.

Toutefois afin que le personnel puisse bénéficier des effets attendus de cette loi, des négociations ont eu lieu avec les organisations syndicales afin de conclure un accord d'intéressement incluant une distribution d'actions d'Esso S.A.F. achetées sur le marché; un accord a été signé le 31 mars 1981 pour les exercices 1981 à 1983 et son application est soumise à l'obtention des autorisations administratives nécessaires.

L'achat des actions se fera de façon régulière, avec des clauses de sauvegarde appropriées, afin de ne pas perturber le marché boursier.

Compte tenu de cet accord qui répond à l'esprit de la loi précitée et qui bénéficie des avantages fiscaux liés aux régimes de participation des salariés, nous vous demandons d'approuver la résolution qui vous est proposée.

Le Conseil d'Administration

Résolution

"L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration et statuant par application de l'article 2 de la loi n° 80-834 du 24 octobre 1980, décide de ne pas procéder au sein de la société à la distribution d'actions en faveur des salariés prévue par cette loi.

Elle prend acte de la signature le 31 mars 1981 d'un accord d'intéressement par des organisations syndicales, prévoyant qu'une partie du montant de l'intéressement pour les exercices 1981, 1982 et 1983 sera affectée à la distribution d'actions d'Esso S.A.F."



Esso S.A.F.